

Bulletin Municipal

Panissières

Janvier 2021 - n° 76

www.panissieres.fr



Ensemble...

LE MOT du Maire

Chères Panissières et chers Panissierois,

L'année 2020 restera de toute évidence très ancrée dans nos mémoires. L'épisode inédit de la crise sanitaire du printemps, et la deuxième vague de l'automne, ont conduit à un effet de sidération : **on peut de nouveau mourir victime d'une pandémie.**

J'ai une pensée forte pour toutes les familles qui ont été endeuillées.

Cette crise interpelle chacune et chacun d'entre nous : on ne peut impunément faire ce que l'on veut sur notre planète, la malmenier, la déforester, la polluer sans qu'elle ne réagisse. Ce virus a plongé le monde dans la récession économique ; notre économie locale n'y échappe pas. Nos entreprises, nos artisans, nos commerces ont souffert et souffrent encore. Les aides apportées par l'État, par la Région, par la Communauté de Communes et par la commune sont effectives mais ne compensent qu'en partie les pertes occasionnées par les fermetures. Plus que jamais, il faut que nous changions nos modes de consommation et d'achats. Il n'a jamais été aussi nécessaire de faire travailler et vivre nos commerces locaux. Il y va bien sûr de la survie pour certains d'entre eux mais, plus globalement, c'est un nouveau mode citoyen de « consommer » qu'il faut restaurer et réinventer en privilégiant le local, les circuits courts, l'absence d'emballages. C'est une des réponses à apporter à la problématique posée par la crise sanitaire.

L'année 2020 a permis d'installer, à la suite des élections municipales du 15 mars, une équipe renouvelée et totalement engagée dans l'action, même si son élan a été quelque peu freiné par la conjoncture. Fort de l'expérience acquise lors du mandat précédent, reconnu et apprécié par une grande majorité des administrés, salué par nos partenaires institutionnels, un nouveau projet a vu le jour. A la suite de la requalification du centre-bourg, de l'ouverture d'une maison de santé, de la renaissance de l'hôtellerie, d'une réorganisation des services, nous souhaitons continuer avec vous l'embellissement de notre commune et ainsi améliorer son attractivité.

Dès cette année 2021, nous continuerons la transformation du centre-ville avec notamment l'aménagement du haut de la rue de la République, d'une partie de la place de la liberté et de la rue Jean Macé. Nous poursuivrons la végétalisation en privilégiant les plantes vivaces.

Dans le domaine des équipements, la réflexion avec les associations sportives va s'engager pour prendre en compte de nouveaux besoins. Dans le domaine culturel, le musée connaîtra une restructuration. Parallèlement, l'identité textile de la commune sera encore renforcée.



Une nouvelle commission dédiée à la transition écologique et l'économie solidaire a été créée. Elle améliorera la transformation de nos bâtiments les plus énergivores, elle apportera des réponses sur la mobilité en développant les cheminements doux et favorisera l'émergence de circuits de consommation solidaires.

Au cours de l'année 2021 seront ainsi envisagés des tracés nouveaux pour favoriser les déplacements piétonniers et cyclistes. Un forage aura lieu au stade pour apporter une alternative à l'arrosage avec l'eau de la ville.

Dans la programmation relative à la réfection de la voirie, trois chemins, au Morillon, au lotissement chênes et soleil et à Gampaloup, feront l'objet de travaux.

Nous nous sommes engagés à communiquer plus régulièrement avec vous. A cette fin, **une application « Iliwap »** à télécharger sur les téléphones mobiles sera à votre disposition pour recevoir en direct et gratuitement toutes les informations importantes qui vous concernent. Par ailleurs, nous allons reprendre sous la forme d'une lettre dématérialisée un lien régulier avec vous tout au long de l'année.

Je souhaite aussi que mon élection à la Vice-Présidence Tourisme de la Communauté de Communes de Forez-Est permette à Panissières de mettre en valeur ses atouts au sein de la destination touristique Forez qui se construit actuellement. Davantage de touristes chez nous, c'est aussi plus de consommation pour nos commerces, pour nos restaurants, pour notre hôtellerie et c'est plus de visites dans notre musée.

Dans chaque période compliquée, le pire est de baisser les bras et d'abdiquer. Restons combatifs, il y aura des jours meilleurs. Croyez en ma détermination et mon engagement, ainsi que celui de mon équipe, pour continuer à œuvrer pour notre belle commune.

Bonne année 2021 à toutes et à tous.

Le Maire, **Christian Mollard**

Sommaire

Mot du Maire.....	p. 2
Sommaire.....	p. 3
Présentation de la commune.....	p. 4 à 9
Commission ressources humaines - jeunesse écoles et vie sociale.....	p. 10 & 11
Commission voirie - bâtiment.....	p. 12 à 14
Commission urbanisme - environnement.....	p. 15 & 16
Commission sports.....	p. 17 & 18
Commission transition écologique et économie solidaire.....	p. 19 à 21
Commission culture - patrimoine - tourisme.....	p. 22 à 24
Forez-Est : RIAPE.....	p. 25
Forez-Est : Ludothèque communautaire + La boutique de votre office de tourisme.....	p. 26
Les écoles.....	p. 27
Le collège des montagnes du matin.....	p. 28
Bibliothèque + Club de l'amitié.....	p. 29
Musée de la cravate et du textile.....	p. 30 & 31



Comité des fêtes + Accueil de loisirs l'Étincelle.....	p. 32
Ecole de musique + RCP danse.....	p. 33
Football Club des Montagnes du Matin.....	p. 34
Les amis de la nature.....	p. 35
AMRP.....	p. 36 & 37
Comité de jumelage.....	p. 38 & 39
Ecole de formation bouliste.....	p. 40
ADMR + Ligue contre le cancer + le fil d'or.....	p. 41
Réunion cantonale + Enquête + Parcours de citoyenneté.....	p. 42
THD42.....	p. 43
L'application Iliwap.....	p. 44
Etat civil.....	p. 45 & 46
Jeux.....	p. 47



Diffusion : 1 250 exemplaires - **Editeur :** Mairie de Panissières
Direction de publication : M. Christian Mollard - **Responsable de rédaction :** Véronique Seyve
Création et Impression : Imprimerie ISP : 04 77 94 50 08 - www.imprimerie-isp.com
Crédit Photos : Mégane Imbert, Alain Blein. Pour la couverture les photos artistiques ont été réalisées lors d'un atelier photographique impliquant les élèves de 5^{ème} B du Collège des Montagnes du Matin de Panissières encadré par Blick Photographie, année 2019-2020.
Date de parution : janvier 2021.



- **Christian MOLLARD**, Maire depuis 2014
Représentant de la commune pour l'EHPAD « le Fil d'Or »
Délégué pour le Collège des Montagnes du Matin
Délégué titulaire auprès du SIEL-TE (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire-Territoire d'Energie)
11^{ème} vice-président chargé du Tourisme - EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial)
- **Régine TERRAILLON** : 1^{ère} adjointe
Ressources humaines / jeunesse / écoles et vie sociale
Représentante de la commune pour l'EHPAD
Représentante de la commune pour le conseil des écoles
Déléguée titulaire au CNAS (Comité National d'Action Sociale)
Membre du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
Conseillère Communautaire
- **Eric GONZALEZ** : 2^{ème} adjoint
Voirie / Bâtiments
Membre titulaire de la commission d'appel d'offres
Vice-président du SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier)

- **Monique GUILLAUMOND** : 3^{ème} adjointe
Urbanisme / Environnement
- **Laurent MIOCHE** : 4^{ème} adjoint
Sports
3^{ème} vice-président au SMAELT (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Loire et de la Toranche)
Conseiller Communautaire
- **Sylvie FAYE** : 5^{ème} adjointe
Transition Ecologique / Economie solidaire
Déléguée suppléante auprès du SIEL
- **Grégory DUSSUD** : 6^{ème} adjoint
Culture / Patrimoine / Tourisme
Commission finances
Représentant de la commune au titre du Correspondant Défense
Représentant de l'Office du Tourisme.
Membre titulaire de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCFE)



CHRISTIAN MOLLARD ENTOURÉ DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS : JEAN-MARC BEFORT, SYLVIE FAYE, RÉGINE TERRAILLON, ERIC GONZALEZ, CHRISTIAN MOLLARD, LAURENT MIOCHE, MONIQUE GUILLAUMOND, GRÉGORY DUSSUD, MARC GRANJON.



LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

RESSOURCES HUMAINES, JEUNESSE, ÉCOLES ET VIE SOCIALE

- **Régine TERRAILLON** : 1^{ère} adjointe
- **Jean-Marc BEFORT** - Conseiller délégué à la jeunesse
Membre du CCAS - Délégué suppléant pour le CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- **Véronique SEYVE** - Membre du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- **Elodie PLASSE** - Membre du CCAS - Déléguée suppléante pour le Collège des Montagnes du Matin
- **Philippe BONNET** - Membre du CCAS
- **Anne-Marie BOREL** - Membre du CCAS - Déléguée pour le Conseil des Ecoles



SON BUT : Veiller au bien-être des enfants, des familles, des personnes âgées dans notre commune en leur apportant les services nécessaires. Rendre nos services attractifs pour garder, voire augmenter la population ! Accompagner nos écoles, nos associations, construire les projets ensemble

VOIRIE - BÂTIMENTS



- **Eric GONZALEZ** - 2^{ème} adjoint
- **Marc GRANJON** - Conseiller délégué aux bâtiments
Suppléant commission d'appel d'offres
- **Loïc SERAILLE** - Délégué suppléant au SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier)
Titulaire commission d'appel d'offres
- **Jean-Jacques FONGARLAND** - Délégué titulaire au SIEMLY
Titulaire commission d'appel d'offres
- **Denis PILON** - Conseiller municipal

POUR LA VOIRIE : l'objectif est d'entretenir au maximum l'ensemble de la voirie, chemins et voies communales, les hameaux et le centre-bourg. C'est également des projets d'aménagements, structurant les grands axes de Panissières.

POUR LES BÂTIMENTS : le but est l'entretien, la préservation et l'embellissement des bâtiments communaux. C'est aussi la mise en place des pratiques favorisant les économies d'énergie.

URBANISME-ENVIRONNEMENT

- | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|---|
|  |  |  |  |  |  |  |
| Jean-Jacques FONGARLAND
Conseiller municipal | Frédérique BERTALOTTO
Conseillère municipale | Jean-Marc PERONNET
Conseiller municipal | Monique GUILLAUMOND ,
3 ^{ème} adjointe
Urbanisme
Environnement | Noémie DUTEL
Membre suppléante
de la Commission
d'appel d'offres
Conseillère municipale | Loïc SERAILLE
Conseiller municipal | Jennifer SUREDA
Conseillère municipale |

La commission s'occupe de l'aménagement et de l'environnement de la commune, ainsi que du développement de ses commerces. Sur certains projets, cette commission travaille en concertation étroite avec les commissions voirie et transition écologique.

OBJECTIFS DE LA COMMISSION : Poursuivre l'aménagement du bourg, développer et améliorer l'espace public, libérer des espaces dans le centre ville (parkings, espaces verts, lieux de rencontre, dont le réaménagement de l'îlot central, place de la fontaine)
Restaurer l'habitat ancien et aider les actions qui peuvent donner envie de vivre et de passer en centre-bourg.
Soutenir et développer notre offre commerciale.
Préserver les ressources en eau, gérer les stations d'épuration.

Présentation de la COMMUNE



SPORTS

- Laurent MIOCHE, 4^{ème} adjoint
- Elodie PLASSE - Conseillère municipale
- Marc GRANJON - Conseiller délégué
- Denis PILON - Conseiller municipal
- Christine FOUILLAT, Représentante de la commune pour l'EHPAD « Le Fil d'Or »

OBJECTIFS : Soutenir les associations sportives. Etre à l'écoute des besoins et des projets en qualité de partenaire privilégié. Permettre aux associations d'utiliser/bénéficier d'équipements propres et conformes en veillant à une utilisation harmonieuse et partagée des bâtiments et équipements sportifs. Réflexion autour d'une déclinaison d'un Pôle sportif.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE - ÉCONOMIE SOLIDAIRE



- Sylvie FAYE, 5^{ème} adjointe
- Isabelle ARDOUIN - Conseillère municipale
- Philippe VIGNON - Suppléant Commission d'appel d'offres
- Jean-Marc PERONNET - Conseiller municipal
- Philippe BONNET - Conseiller municipal
- Frédérique BERTALOTTO - Conseiller municipal
- Jean-Marc BEFORT - Conseiller délégué

PRENDRE SOIN DE NOTRE ENVIRONNEMENT : En diminuant notre consommation énergétique, en réduisant la production de déchets, en une meilleure gestion de l'eau. Promouvoir et améliorer les déplacements doux. Favoriser l'économie locale, privilégier les circuits courts.

CULTURE - PATRIMOINE - TOURISME



- Grégory DUSSUD, 6^{ème} Adjoint
- Véronique SEYVE, Référente bulletin municipal
- Jennifer SUREDA - Conseillère municipale
- Isabelle ARDOUIN, Représentante pour le Conseil des Ecoles
- Noémie DUTEL, Référente Facebook et Instagram

OBJECTIFS : Conservation du patrimoine bâti. Mise en valeur des sites remarquables de notre commune. Amélioration de l'accueil des camping-caristes. Création d'un atelier/résidence d'artistes.

UN PERSONNEL COMMUNAL MOBILISÉ

Au service de la commune, de ses habitants et de ses visiteurs, près d'une trentaine d'agents travaillent dans des services tous très différents. Des services distincts, essayés sur des sites distants du territoire communal, mais tous organisés pour mettre en œuvre le nouveau plan de mandat de la municipalité 2020-2026 et réunis par la même finalité de service rendu à la population.

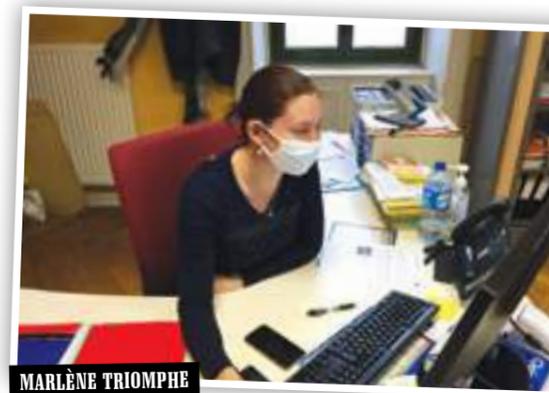
En mairie : des missions administratives tournées vers l'usager

Votre passage en Mairie vous permettra de reconnaître **Isabelle Girardon**, notamment pour une demande relevant de l'état civil, ou une réservation de salle voire d'un formulaire administratif à compléter. Si la polyvalence est de mise pour assurer l'accueil au guichet, et l'éventail d'actions est très large, chacune et chacun développent certains domaines de compétences spécifiques : pour une facturation relevant de la cantine ou d'une prestation d'une entreprise pour la commune, **Christelle Girard** peut vous renseigner. Un dépôt de permis de construire à envisager ? Des questions sur les réseaux d'eau ou d'assainissement ? C'est **Christian Rocle** qui vous donne les informations pertinentes. Une concession à acheter ou renouveler ? **Bernadette Bonnet** vous accompagne dans votre choix. Pour diffuser les informations communales et travailler les documents de communication, **Marlène Triomphe** a rejoint l'équipe administrative en complétant, pour quelques heures, des fonctions de secrétaire à Rozier-en-Donzy.

A ces missions d'écoute et de réponses, s'ajoutent des temps de gestion indispensables, le plus souvent peu visibles. Notamment, l'adaptation permanente des procédures à la dématérialisation et les échanges constants pour le suivi des dossiers avec une pluralité de partenaires institutionnels (le Centre de Gestion de la Loire pour les dossiers du personnel, le Trésor public de Feurs, les services de la Communauté de Communes de Forez-Est, des Syndicats auxquels appartient la Commune, des services de la Sous-Préfecture, de la Préfecture, du Procureur...). En responsabilité des services, **Marie Pierre Giard**, directrice de la Mairie, organise, coordonne l'action du secrétariat et celle de l'ensemble des équipes, et structure, sécurise juridiquement le travail de les élus sur les projets du mandat et leur financement.



ISABELLE GIRARDON



MARLÈNE TRIOMPHE



CHRISTELLE GIRARD



MARIE-PIERRE GIARD



CHRISTIAN ROCLE



BERNADETTE BONNET

UN PERSONNEL COMMUNAL MOBILISÉ

Présentation de la COMMUNE

A l'école publique : des temps pleinement investis au bénéfice des enfants et des familles

L'action des services communaux est également visible quotidiennement au sein des écoles. Volontairement impliquée dans l'amélioration des temps de vie des enfants à l'école, la municipalité a souhaité un pôle enfance jeunesse offrant un accueil périscolaire et un centre de loisirs de qualité.

Coordinatrice enfance jeunesse, **Emilie Ogier-Denis** assure l'encadrement de l'équipe des animateurs, gère les attentes matérielles des sites des écoles élémentaire et maternelle, et assure des échanges cohérents avec le corps enseignant, avec les partenaires institutionnels, comme la Caisse d'allocations familiales de la Loire sur les temps d'accueil déclarés, et bien sûr avec les parents.

Dans le cadre d'un projet pédagogique construit par la municipalité, les animateurs, **Sylvaine Giraud, Kilian Grange**, proposent aux enfants de l'école élémentaire des animations périscolaires spécifiques en semaine et le mercredi. **Juliane Michel**, contributrice également sur ces temps, est par ailleurs Directrice du Centre de Loisirs ouvert aux 3-11 ans et aux adolescents lors des vacances scolaires, depuis la création de l'Espace Jeunes. Elle encadre alors les animateurs qui peuvent être spécifiquement et ponctuellement recrutés en fonction du nombre d'enfants accueillis.

Pour le temps de restauration à l'école élémentaire, **Marie-Pierre Colas** assure l'organisation et la tenue des repas, avec la présence complémentaire d'agents pour répondre aux contraintes des services.

A l'école maternelle publique, ce sont **Sylvie Aulanier, Sandrine Ménager et Catherine Arandyelovitch**, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, qui accompagnent l'ensemble des temps de vie des plus petits : au côté des enseignantes, lors des repas et des animations.

Voirie, Espaces verts et bâtiments communaux : une réponse technique adaptée

Les missions techniques sont structurées autour de 2 pôles complémentaires : celui de la voirie et des espaces verts, et celui des bâtiments. **Yoann Bourg**, récemment arrivé au sein des services municipaux, est responsable de l'équipe de 6 agents dédiée à la Voirie et aux espaces verts : **Bertrand Maillavin**, référent pour la voirie urbaine, **Ludovic Bruel**, référent pour la voirie rurale, **Pierre Giraud, Maxime Fouillat, Aurélien Missire et Christian Courtois**.

Au travail requis pour l'entretien des voies et des espaces verts s'ajoutent des chantiers ponctuels pour les projets de la commune. La municipalité, par ailleurs à l'écoute des attentes de la sécurité civile, compte 2 pompiers volontaires dans ses effectifs techniques.

Guy Jerez, gère la maintenance du bâti communal soit 28 sites classés « Établissements Recevant du Public ». Il encadre le travail des agents responsables de l'entretien des sites : **Evelyne Thuillier**, en gestion de la Ferme Seigne, **Isabelle Colas**, présente notamment au Musée, à l'école de musique et à l'école maternelle, **Magalie Millet**, en action au gymnase et à la salle d'animation et **Rachida Benbega**, présente aux cuisines du Collège, à la Mairie ou encore à l'Office du Tourisme.

A l'occasion d'un passage ponctuel dans les effectifs en 2020, le travail de Jean Yves Billard et Antoine Dutel a également été apprécié respectivement pour la peinture et la maçonnerie réalisées dans les bâtiments et leurs abords.



EMILIE OGIER-DENIS, SYLVAIN GIRAUD, KILIAN GRANGE



JULIANE MICHEL



AURÉLIEN MISSIRE, MAXIME FOUILLAT, LUDOVIC BRUEL, BERTRAND MAILLAVIN, CHRISTIAN COURTOIS, YOANN BOURG, PIERRE GIRAUD, GUY JEREZ



SANDRINE MÉNAGER, SYLVIE AULANIER, CATHERINE ARANDYELOVITCH



EVELYNE THUILLIER, RACHIDA BENBEGA, MARIE-PIERRE COLAS, ISABELLE COLAS



MAGALIE MILLET

Un cadre de vie régulé : la mise en place de la Police municipale

Pour répondre aux impératifs de régulation de la vie de la commune, du respect du stationnement jusqu'à celui du cadre de vie par les propriétaires d'animaux, à compter du 1^{er} janvier 2021, **Nicolas Moissonnier** assure des missions d'agent de surveillance de la voie publique à temps complet. Il exercera les fonctions de policier municipal à l'issu d'un temps de formation obligatoire. Résultat de la volonté municipale, ce poste illustre le souhait de lutter contre toutes les formes d'incivilité.

Au service de la culture et du savoir : Musée et Bibliothèque vous ouvrent leurs portes

Le Musée de la cravate et du textile, installé rue Jacquard dans une ancienne manufacture de linge de table construite en 1856, a ouvert ses portes au public en 1997. Aujourd'hui, grâce au travail de l'association des Amis du Musée et l'expertise associée de **Julie Desnoyer**, assistante territoriale de conservation du patrimoine principal de la commune, il accueille entre 2000 et 2300 visiteurs par an, en offrant une exposition permanente sur l'histoire textile des Montagnes du Matin. Des missions variées pour Julie Desnoyer, qui vont de l'organisation d'ateliers pour adultes et enfants, des temps d'« apér'0 musée » dans le jardin, des animations de professionnels (concerts, ateliers par des artistes) jusqu'à l'organisation des « 48 heures de la création ». Un travail partenarial riche est conduit avec le Musée de Bussières mais aussi l'Office du tourisme de Forez Est, la communauté de Communes et tous les acteurs de la vie culturelle.

Au sein de l'Espace Culturel, rue de l'égalité, **Marie-Odile Meilland**, agent du patrimoine, travaille pour proposer, avec l'aide précieuse de bénévoles, à la lecture et à l'écoute des adhérents de la bibliothèque municipale, un fonds de 13 000 livres, 21

titres de revues ainsi qu'environ 1000 CD et DVD issus du fonds des services départementaux. L'organisation d'événements autour de la lecture permet des ateliers avec les enfants ou encore la tenue de la « Fête du Livre ».

Aux côtés des élus, de chacune des Commissions de travail constituées, c'est une équipe plurielle qui travaille quotidiennement à la maîtrise des contraintes administratives et de terrain pour offrir le meilleur des services au public.



NICOLAS MOISSONNIER



JULIE DESNOYER



MARIE-ODILE MEILLAND

Le Centre Communal d'action sociale est composé de conseillers municipaux et de bénévoles.

Il a été présent tout au long de l'année pour répondre aux besoins des Panissériens confrontés à cette période difficile.

Le repas en faveur de nos aînés a été annulé et remplacé par un colis (offert à toutes les personnes de plus de 75 ans).



SÉQUENCE NOSTALGIE...



LE PERSONNEL COMMUNAL EN 1976 !

MERCI CLAUDE COLOMB

Claude nous a quittés des suites de la Covid 19 après avoir lutté plusieurs jours à l'hôpital de Roanne. Claude a été Conseiller Municipal de 2001 à 2014, membre de la commission sport et de la commission sociale. Il s'est impliqué sans demi-mesure, toujours présent et volontaire.

Depuis 2014, il avait fait le choix de rester avec la commission du CCAS où sa présence était plus qu'indispensable et de référence. C'était le capitaine de cette équipe qu'il savait particulièrement bien conduire. Il a énormément œuvré, toujours aux services des autres, ne laissant rien passer au hasard.

C'était un homme discret, dévoué pour les siens, pour le monde associatif et pour notre commune. Tous ceux qui l'ont côtoyé garderont de lui l'image d'une personne de cœur, toujours disponible, bref, **un Grand Monsieur que nous n'oublierons jamais !**





■ ÉCHANGER, JOUER, GRANDIR...

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES SONT LÀ !



L'année 2020 a débuté avec différentes interventions pendant les temps périscolaires sur le « **bien vivre ensemble** » telles qu'une sensibilisation sur le langage des signes et une intervention ludique sur les premiers gestes d'urgences.

Le mercredi, des ateliers ont été reconduits, dans le cadre d'une convention pour le développement de l'éducation aux arts et à la culture portée par la Communauté de Communes de Forez-Est. Ainsi, **Bruno Rozier est intervenu pour proposer des ateliers créatifs de modelages, d'empreintes, de dessins...** L'idée finale étant de faire une exposition.

Les enfants ont participé à des **petits jeux de football grâce à Emeric Bochard et au partenariat entre les structures de loisirs et le FC2M.**

Les animatrices et animateurs ont souhaité ensuite mettre en place des **projets à long terme avec une cantine participative**, une lutte contre le gaspillage alimentaire et une participation au projet de compost avec ensuite la création

d'un petit jardin.

La crise sanitaire est venue bouleverser cette organisation... mais pas l'énergie, l'envie de connaître et de s'amuser des enfants !

Les activités ont été proposées dans le respect des exigences des protocoles sanitaires. L'équipe d'animation a dû s'adapter et adapter le programme d'activités à des exigences inédites.

Pour autant, l'équipe reste motivée et dynamique afin que tous **les temps d'accueil se déroulent au mieux et surtout pour que les enfants vivent, malgré le contexte**, des moments de rire, de jeux, de découverte et de partage.

C'est dans cette ambiance un peu particulière que nous avons **accueilli au sein des effectifs communaux Kilian**, animateur en contrat d'apprentissage, qui suit une formation DEUST animation.

■ Accueils périscolaires

La municipalité organise des temps d'accueils périscolaires dans les écoles maternelle et élémentaire publiques de Panissières : le matin, lors du temps méridien et le soir pour les enfants de la petite section au CM. L'équipe d'animation propose différentes activités : **musique, grands jeux, jeux sportifs, musique, danse, activité manuelle, tir à l'arc, pétanque...** Les enfants sont à l'initiative de certaines propositions d'activités.

■ L'accueil périscolaire du mercredi

L'équipe d'animateurs accueille des enfants de Panissières ou de communes extérieures. Ils sont âgés de 3 à 11 ans. Un programme d'activités est réalisé sur chaque période à partir d'un thème défini en concertation. Il est envoyé aux familles via le logiciel de gestion de la Mairie. Depuis septembre, l'accueil se déroule à l'école élémentaire.

■ L'accueil extrascolaire pour les 3 - 17 ans

L'organisation du centre de loisirs et de l'Espace Jeunes a connu quelques modifications cette année, notamment dues au protocole sanitaire imposé. En effet, les plus jeunes sont désormais accueillis durant les vacances scolaires dans les locaux de l'école élémentaire, avec une organisation similaire à celle proposée auparavant : activités sur place, animations avec intervenants, sorties, etc.

Les enfants, à partir du CM2 et jusqu'à la fin du collège, sont accueillis à l'Espace Jeunes, dans le bâtiment de l'Espace Culturel. Cet accueil ouvre désormais en journée complète, de 7h30 à 18h, et les inscriptions peuvent se faire en journée, demi-journée, avec ou sans repas. Les animatrices et animateurs proposent là aussi une alternance d'activités sur place, d'intervenants, de sorties. Les idées des jeunes sont les bienvenues ; une boîte à l'intérieur de l'Espace Jeunes est destinée à recueillir les idées et envies d'activités.

Les programmes sont disponibles trois semaines avant les périodes de vacances. Les inscriptions sont à réaliser deux semaines avant la tenue du centre.



■ Le conseil municipal des enfants

Les nouvelles élections du conseil des enfants ont eu lieu en janvier 2020, ce sont donc 12 nouveaux jeunes conseillers qui proposent les projets et participent à leur réalisation.

Cette année, malgré les difficultés à se réunir, les enfants ont souhaité porter deux projets principaux : la réalisation de pancartes près des écoles, afin que les automobilistes roulent moins vite, et la réalisation d'hôtels à insectes installés dans les jardins publics.

■ Les chantiers éducatifs

Cette année encore, ce sont 6 jeunes (3 filles et 3 garçons) qui ont pu bénéficier du dispositif d'accompagnement à l'emploi initié par le Département de la Loire et piloté par l'association MOD (Main d'Oeuvre à Disposition).

Nos jeunes Panissériens ont intégrés les services communaux : **secrétariat, bibliothèque, musée, service technique, centre de loisirs** pour une durée de 350 heures du 6 juillet au 14 août.

Le bilan est plus que positif aussi bien du côté des jeunes, que des employés communaux les encadrant et de l'association.

La commune permet à ces jeunes d'accomplir leur premier emploi.



■ Le parc « Espace Vermare »

Depuis juin, des animaux habitent le parc « Espace Vermare ». Certains ont été achetés, d'autres donnés. La cohabitation se passe plutôt bien. Une dizaine de bénévoles participe aux bons soins de ceux-ci sous la responsabilité d'André Bruel. Le service animation de la Maison de Retraite vient deux jours par semaine avec des résidents, un moment de bonheur pour nos anciens. Nous avons également Christophe, Pierre, Dominique, Alvin (jeune Panissérien de 15 ans qui vient tous les vendredis) et Douceur de Vivre. Grand merci à tous. Cet espace est désormais un lieu de

passage très fréquenté, où il fait bon s'arrêter !

Des enfants peuvent jouer, faire du vélo tranquillement. Des jeux vont être installés au printemps.

Quand il fait beau, nous pouvons voir des résidents de la Maison de Retraite venir avec leur famille.

Les objectifs du Conseil Municipal des Jeunes et de la commission sociale étaient de favoriser le mélange des générations, de donner un peu de vie à cet espace et surtout du bien-être à tous nos anciens ! Opération réussie.



■ LE BÂTI COMMUNAL : UN PATRIMOINE PRÉCIEUX À PRÉSERVER

Le bénéfice des travaux réalisés dans différents bâtiments du patrimoine communal s'illustre en 2020 par des actions, souvent déployées en amont, pour réduire les consommations d'énergie ou encore pour restaurer les sites, dont certains remarquables.

■ MAÎTRISER ET RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Dans le cadre du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » initié par le Ministère de l'environnement dès 2017, porté par la Communauté de Communes de Forez Est et piloté par le Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire-TE, la commune a obtenu des financements importants pour des travaux d'isolation ou de changement de chauffage et chaudières.

Avec un budget avoisinant 200 000 € TTC, et l'avantage d'un financement à hauteur de 94 000€, le bouquet de travaux concerne plusieurs bâtis : de nouvelles menuiseries (fenêtres ou portes) à l'école primaire (45 000 €), à la Ferme Seigne (24 000 €), à la Mairie (19 000 €) ou encore au Musée de la cravate et du textile (17 500 €), des isolations des plafonds comme pour le gymnase (12 000€), de nouvelles chaudières notamment à la salle d'animation et à l'Espace Culturel, ou encore un nouveau chauffage à l'école maternelle (30 000€) assurant un retour sur investissement immédiat de 1 700 € sur la consommation en cours d'année.

Par ailleurs, plus récemment, dans la continuité du changement, des ouvertures extérieures du centre multimédia situé dans le bâtiment de l'Espace Culturel, rue de l'Égalité, ont été remplacées : la porte d'accès au local mis à disposition de l'association « L'Étincelle » et la double porte du local mis à disposition du Comité des Fêtes. Ces travaux permettent encore une fois une mise aux normes, une meilleure isolation thermique et une sécurité supplémentaire pour ce magnifique bâtiment.

■ UN SITE REMARQUABLE : LA FERME SEIGNE

Ferme du XVIII^e entièrement restaurée et typique des Monts du Lyonnais, le gîte de groupe de la Ferme Seigne offre 43 lits. Il propose une surface 300 m² (rez de chaussée et étage) avec une cour intérieure de 400 m² et une grange 250 m² aménagée. C'était l'une des plus grandes fermes de la région ; elle est remarquable par l'harmonie de ses proportions et par l'importance du pisé traditionnel dans sa construction.

L'accueil du public à la Ferme Seigne répond actuellement aux exigences d'une labellisation 3 épis de Gîte de France. Le gîte de groupe a le bénéfice d'une promotion par l'Office du Tourisme de Forez-Est et s'est ouvert à la pré-réservation en ligne récemment. La municipalité œuvre pour conforter l'accueil des enfants en séjours et a souhaité également proposer un accueil spécifique pour les personnes à mobilité réduite.

A cet effet, la partie sud-est du bâtiment de la Ferme, a été aménagée pour créer un appartement fonctionnel dédié d'environ 35 m². Plus de 80 000 € de travaux ont été engagés, avec une aide financière obtenue auprès de la Région pour 26 200 € et auprès du Département de la Loire pour 14 105 €.

A l'avenir, en partenariat avec les acteurs du tourisme, la collectivité souhaite rejoindre la démarche « Tourisme et Handicap ».



LA FERME SEIGNE



LA SALLE D'ANIMATION



■ ENTRE CHEMINS ET BOURG : UNE VOIRIE QUI POURSUIT SA RÉNOVATION EN 2020

Les travaux sur la voirie panissérioise se sont déroulés, entre deux confinements, pour permettre d'assurer la programmation de réfection progressive des voies au bénéfice des chemins et du bourg.

■ LES CHEMINS CHAVENSY ET FONTBONNE

La réfection complète de deux chemins communaux, celui de Chavensy et celui de Fontbonne, est réalisée.

Le coût global de ces deux réalisations s'élève à 81 280 € avec une participation financière du Département de la Loire de 26 186 €.

Des études sont en cours par la commission voirie pour réaliser un maximum de travaux en 2021 sur la voirie communale, qui, rappelons-le, est particulièrement conséquente avec ses 80 kilomètres de chemins communaux.

■ LA SALLE D'ANIMATION FAIT PEAU NEUVE

Après la réfection de la façade, côté Boulevard des Sports, et le remplacement récent de toutes les ouvertures extérieures en aluminium de couleur, un complément de travaux était demandé et nécessaire à la salle d'animation, très fréquentée.

La façade extérieure côté stade a été totalement repeinte ainsi que l'ensemble des murs intérieurs (grande salle, petite salle et halls). Un ton plus neutre a été choisi afin de satisfaire les associations et les particuliers qui utilisent la salle pour toutes sortes de manifestations. L'électricité a été remise aux normes. L'éclairage a été remplacé par des lampes électroluminescentes ou « LED » afin de réduire la consommation, et des détecteurs de passage sont en place. Les rideaux ont été supprimés et remplacés par des films sur les vitrages, permettant de voir de l'intérieur, mais occultants de l'extérieur.

Les dalles récupérées sur les anciens trottoirs de la rue de la République ont été posées au sol afin de protéger la façade des salissures dues aux projections. Ce sera également un avantage par temps pluvieux pour tous les utilisateurs lors des manifestations extérieures.

Tous ces travaux, hormis les films sur les vitrages, ont été réalisés en totalité par le personnel des services techniques de la commune avec un grand professionnalisme, et aux fins d'un meilleur confort d'utilisation de la structure pour chacun.



APRÈS



LES TRAVAUX DU BÂTIMENT RUE DE L'ÉGALITÉ



Commission VOIRIE, BÂTIMENTS

■ LA ROUTE DE TARARE : ENTRE COMMERCES ET LOCOMOTIVE

Dans la continuité des travaux de requalification du centre-bourg en 2018, l'enrobé de la route de Tarare méritait toutes les attentions.

Particulièrement dégradé, il nécessitait une reprise qui vient d'être réalisée par les services du Département de la Loire. L'équipe municipale souhaite réaliser des travaux connexes d'aménagement permettant notamment une continuité esthétique et de stationnement au niveau de la rue commerçante.

La commune et le Département de la Loire travaillent à ce jour de façon concertée pour définir les étapes de réfection de la voirie dans Panissières, dans un contexte nécessitant de clarifier leur compétence respective sur les voies que sont la rue de la République et le Boulevard des Sports. A terme, une convention permettra de préciser la nature de chaque voie.

■ RECYCLER POUR NOS CHEMINS...

Ce n'est pas moins de 1 400 tonnes de matériaux récupérés lors des divers travaux effectués (béton, croutes d'enrobés, etc.), qui ont été concassés afin de les réutiliser.

Ce recyclage, qui servira essentiellement pour la réfection de nos chemins communaux et ruraux, a permis une économie financière de plus de 50 % des coûts classiques, évitant ainsi l'achat de ces graves.



ROUTE DE TARARE



CONCASSAGE



RUE DE LA RÉPUBLIQUE



RUE DE L'ÉGALITÉ



■ AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ : RUE DE L'ÉGALITÉ ET ROUTE DE COTTANCE

Suite à des demandes des riverains pour assurer la sécurité des piétons et favoriser le ralentissement des véhicules, la commission voirie a constaté les travaux d'aménagement de sécurité à réaliser sur la rue de l'Égalité. Des tracés au sol et des panneaux verticaux ont été mis en place. Bien sûr, le respect de cette signalétique est de mise dans l'intérêt de tous.

Pour la route de Cottance, des nouveaux tracés sont en place mais pour une période d'essai définie avec le Département de la Loire. Des marquages au sol pour piétons, des marquages de stationnements ainsi que l'installation de « quilles » ont été réalisés par l'équipe des services techniques. L'aménagement définitif est prévu en 2021 avec, en continuité, la rue Jean Bonnassieux.

Le projet a obtenu une subvention de l'État liée aux amendes de Police à hauteur de 12 500 € après instructions des services départementaux.



ROUTE DE COTTANCE



Commission URBANISME, ENVIRONNEMENT

■ PARKING DU 19 MARS

Suite à l'achat de deux parcelles, nous avons pu agrandir le parking du 19 mars près de la mairie.

Ce parking, très apprécié de tous, offre aujourd'hui une trentaine de places supplémentaires. Il présente l'intérêt d'être en cœur de bourg, près de nos commerces, du marché du samedi,

de l'église. Une traboule permet de rejoindre la place du Peuple.

Nous allons bien sûr en terminer l'aménagement mais avec un revêtement perméable, un éclairage économe, des supports de vélos...

Une subvention de 6 670 € a été obtenue auprès du Département de la Loire.



■ NOS COMMERCES

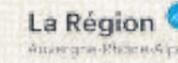
Grâce au dynamisme de nos commerçants et le nouveau centre-bourg, l'offre commerciale sur notre commune s'est maintenue, voire légèrement développée.

La municipalité est consciente que c'est un élément important pour tous et pour l'attractivité de notre ville. La commune a ainsi participé avec la Communauté de communes de Forez-Est et la Région Auvergne-Rhône-Alpes au financement de travaux pour 7 commerces à ce jour, soit une aide communale de 13 594 €. Dans le cadre de ce dispositif d'aides économiques, 2 dossiers sont en cours d'instruction. Pour 13 commerces, elle a participé également au dispositif d'aide « COVID-19 petites entreprises avec points de vente de Forez-Est » à hauteur de 2600 €. Une subvention a été aussi accordée pour contribuer à une opération promotionnelle des fêtes de fin d'année.

Nous pouvons tous profiter d'une remarquable offre locale de commerces et de services que nos achats quotidiens conforteront.



- Activités
- Activités agrandies ou refaites
- Activités créées



■ MOBILIER URBAIN

Des pots, cendriers et supports de vélos ont été installés. Des bancs sont réclamés par les panissériois. Des chaises et de nouveaux bancs fleuriront au début du printemps. Les anciens seront restaurés et trouveront une nouvelle place.



■ FLEURISSEMENT

Ce fut une année de transition. Un nouveau jardinier, Yoann Bourg est arrivé cet automne. En mai, des bénévoles et des élus ont participé aux plantations de plantes annuelles dans les bacs.

Il y aura quelques changements pour notre prochain fleurissement : l'intégration progressive de vivaces en complément des annuelles et la création de massifs sur la Place de la Liberté.

Merci aussi aux particuliers qui par le fleurissement de leur pas de porte, embellissent notre cadre de vie au quotidien.



■ L'ARCHITECTE CONSEIL

N'hésitez pas à consulter l'architecte conseil du Département de la Loire. Il peut vous accompagner dans votre réflexion en amont d'un projet et vous conseiller.



■ JARDINONS ENSEMBLE !

2021 est l'année de la création de jardins partagés.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous signaler en Mairie pour connaître le lieu et les modalités de ce jardinage partagé !

mairie@panissieres.fr
04 77 27 40 40

Commission SPORTS



La nouvelle commission sports n'a pas encore pu rencontrer l'ensemble des associations mais cela ne manquera pas d'être organisé dès début 2021.

Les associations sportives connaissent une période difficile du fait de la crise sanitaire et des multiples restrictions qui leur ont été opposées. Il faut souligner leur sérieux et leur engagement pendant cette période. Dans une écoute mutuelle, nos liens partenariaux et complémentaires s'en sont trouvés renforcés. Nombre de manifestations n'ont pu avoir lieu cette année tel que le 128 doublettes, les tournois de foot, la course de côte, les galas de danses ou encore les stages DRIBBLEO et tant d'autres. Tous ces événements rythment le quotidien panissierois et ont une importance capitale pour nos associations tant sur plan financier que sportif. La commission sports et l'ensemble de la municipalité ont à l'esprit les difficultés rencontrées et restent au côté du tissu associatif si important dans notre commune et si nécessaire à son identité. La commission sport est restée disponible et à l'écoute. Nous avons travaillé ensemble pour construire et trouver des alternatives à cette période. Entre autre une aide sous forme de subvention a pu être attribuée afin de compenser les dépenses occasionnées par l'achat de gel hydro alcoolique et de spray désinfectant.



Confinement, déconfinement, reconfinement... Malgré tout, des projets engagés ont pu voir le jour depuis mars 2020.

Le terrain stabilisé qui souffrait d'un manque de matière a été rechargé en gore. Le coût relatif à cette intervention a été supporté entièrement par la collectivité.

Des travaux dont la réflexion était engagée depuis longtemps ont pu se matérialiser sur le terrain d'honneur et les vestiaires du FC2M. Ces deux projets d'envergure ont bénéficié de subventions de la part des partenaires essentiels dans la réalisation de travaux communaux. Ainsi la Région Auvergne-Rhône-Alpes est intervenue à hauteur pour 10 730€ et le Département de la Loire pour 25 000€. Cette participation a permis de laisser un reste à charge porté par notre collectivité amoindri.

■ LE TERRAIN D'HONNEUR a subi des gros travaux début mai. Des fentes de suintement ont été créées pour permettre un meilleur drainage du terrain et de fait une meilleure qualité de la pelouse et une utilisation prolongée.



■ **LES VESTIAIRES DU FOOTBALL** utilisés par le FC2M souffraient de vétusté. Comme pour le gymnase, une rénovation d'envergure a été effectuée. L'espace a été repensé aux couleurs du FC2M avec des sanitaires plus fonctionnels et des installations mises aux normes. La volonté a été de décliner des possibilités de consommation raisonnée. Dans ce cadre, des détecteurs de présence ont notamment remplacé les interrupteurs.

Ces travaux, qui ont débuté en juin, ont pu être réalisés avec le concours des services techniques et artisans locaux (plâtrerie peinture, plomberie, carrelage et menuiserie)

Sont soulignés la disponibilité, l'engagement et l'investissement de chacun pour faire de cet espace un lieu agréable.

Aujourd'hui, c'est un site remis à neuf avec de nouveaux rangements, qui est confié au club.

Nous connaissons l'engagement des bénévoles et joueurs qui sauront, nous en sommes certains, apprécier le travail effectué et permettre de le conserver en l'état.



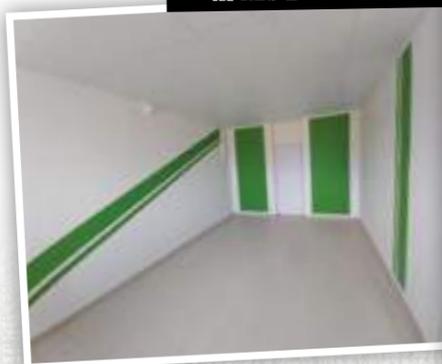
AVANT LES TRAVAUX



PENDANT LES TRAVAUX



APRÈS LES TRAVAUX



Commission TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Les déchets

■ INFORMATION sur le tri

A quoi sert l'apport volontaire ?



La nature ne sait pas détruire certains déchets comme le verre, le plastique, le fer, etc. Elle a besoin de vous : avec l'apport volontaire vous faites un geste écologique, responsable, qui permettra à long terme une réduction des gaz à effet de serre avec la conséquence que l'on connaît, celle du réchauffement climatique.

Quelques rappels :



Séparez vos emballages par matériaux : verre, plastique, carton, papier, acier ou aluminium et apportez-les aux points de collecte de la commune de Panissières.

Une fois triés, les emballages sont compressés en « balles » ensuite vendues à des usines de recyclage où elles serviront à fabriquer de nouveaux objets.

Saviez-vous que le verre se recycle à l'infini par exemple ? Qu'on peut fabriquer des ours en peluche grâce au recyclage des bidons de lessive ?

■ INFORMATION sur les composteurs



Vendredi 2 octobre, l'inauguration du premier site de compostage partagé de la commune à la Grange a eu lieu, en présence de Christian Mollard, Georges Rochette, vice-président, à la communauté de Forez-Est, chargé des déchets, de

Marjorie Mercier, animatrice tri pour les ordures ménagères à la CCFE, (qui assurera le suivi technique pendant 1 an) et de Sylvie Faye, élue, adjointe en charge de la transition écologique et de l'économie solidaire - à la Mairie de Panissières. Les habitants ont répondu présents pour ce temps fort qui marque leur engagement dans ce projet qui permettra à la commune l'entrée dans une nouvelle ère : celle de la responsabilité écologique de chacune et de chacun, dans les gestes les plus simples et les plus quotidiens, comme celui d'aller vider ses épluchures de légumes dans les composteurs, au bas de l'immeuble. Ce geste est aussi l'occasion d'une rencontre autour d'un projet commun, d'une prise de conscience collective et d'un partage amical. Il semble même que les habitants de la Grange prévoient de se retrouver de temps en temps pour faire le point et fêter cet engagement ! Saluons ici leur dynamisme et remercions Jacques Ducreux qui sera le référent pour ces composteurs et qui aura la charge du bon déroulement du tri, de l'aération, du travail de ces composts. Chacun pourra lorsque cela sera nécessaire et possible, utiliser le compost dans son jardin, la commune pourra fertiliser les sols, de manière écologique et durable.

Un grand merci à ces 42 familles pour leur engagement et souhaitons à cette initiative qu'elle se perpétue et essaime dans notre commune : plus nous serons nombreux à nous responsabiliser à propos de la gestion de nos déchets, plus nous réduirons les pollutions liées à leur traitement. Et, pour reprendre les mots de Christian Mollard, « (...) **Nous n' avons plus le choix. Aujourd'hui il faut trier et composter. On compte sur vous !** ».

Les composteurs servent à recycler les déchets de cuisine : les épluchures de légumes, de fruits, les fruits avariés, les légumes qui ne sont plus consommables. Attention, le compost est végétarien ! Il ne supporte pas les déchets de nature animale.

Grâce au compostage vous aurez la possibilité de récupérer du compost pour vos jardins, pour fertiliser les sols de manière naturelle. Composter c'est faire aussi un geste pour notre planète.



De nouveaux composteurs seront installés à l'école publique début 2021 !

La Mairie attend aussi toutes les propositions de celles et ceux qui ont envie de participer au compostage dans leur quartier, Résidence, etc. Elle étudiera les propositions en lien avec la CCFE

(Communauté de Communes de Forez-Est) que nous remercions encore pour son engagement à Panissières).

Que faire des déchets que je ne mets pas dans les bacs de tri ?

■ J'emène à la déchèterie les objets encombrants et déchets dangereux (gravats, batterie, huile de vidange...), les déchets de jardinage (tonte de gazon, feuilles...).

■ Je ramène à la pharmacie les médicaments.

■ Je rapporte dans les supermarchés ou magasins mes piles et ampoules usagées.

■ Je donne mes vieux vêtements, jouets, mobiliers, appareils ménagers qui peuvent encore servir à des associations.

■ Et si j'achète un téléphone, ordinateur, sèche-cheveux, machine à laver... je ramène l'ancien appareil au vendeur qui le reprend gratuitement.

Parce que trier c'est réfléchir aussi à ce que nous consommons et aux emballages de ce que nous consommons.

Recycler ensemble, c'est plus simple et plus durable !

■ Nouveaux horaires pour les 5 déchèteries de Forez-Est à partir du 1^{er} janvier 2021



Afin d'améliorer le service, les horaires des déchèteries vont évoluer :

■ Hausse de l'amplitude horaire d'ouverture

■ Ouverture en continu les samedis

■ Ouverture plus tôt le matin Horaire des 5 déchèteries de Forez-est à partir du 1^{er} janvier 2021 :

■ Lundi : 14h00-17h30

■ Du mardi au vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-17h30

■ Samedi : 08h30-17h30 (sans interruption)

Attention, la déchèterie de Panissières est fermée les mardis matin, mercredis matin et jeudis matin. Horaires appliqués tout au long de l'année. Déchèteries fermées les jours fériés. Service Déchets : 04 77 28 29 38 / www.forez-est.fr

■ INFO sur les ordures ménagères

A NOTER cette année un changement pour votre commune : l'inversion de la semaine de collecte.

Le secteur de votre commune collecté tous les 15 jours en semaine PAIRE en 2020 sera collecté à partir du 4 janvier en semaine IMPAIRE.

ATTENTION changement au centre-bourg concernant le ramassage des ordures ménagères :

Des colonnes aériennes vont remplacer les bacs individuels et collectifs à partir du 1^{er} janvier 2021. Chaque foyer concerné aura un badge lui permettant l'accès à la colonne 24h/24 et 7 jrs/7.

Rappel pour les autres usagers qui gardent leurs poubelles individuelles et qui sont ramassées en porte à porte. Celles-ci ne doivent pas rester sur la voie publique excepté le jour de la collecte.

■ RAPPEL aux propriétaires de chiens

Article R.633-6 du Code pénal : Les déjections canines qui sont constatées sur la voie publique lors de la promenade d'un chien, et hors les emplacements prévus, constituent une contravention de la 3^e classe. Cette contravention relève de la procédure de l'amende forfaitaire et est sanctionnée de **68 euros**.

ATTENTION : il n'y a pas d'infraction lorsque :

- Le chien abandonne ses déjections dans un emplacement prévu à cet effet, généralement un canisite pour chiens.
- Le maître fait disparaître immédiatement en les ramassant les déjections émises par son chien



Création de 5 canisites à chiens :

- Place du 19 mars
- Parc de la mairie
- Derrière l'église
- Place de la Liberté (vers jeux de boules)
- Jardin public

■ Aire de covoiturage du Monorail

Installation par la Communauté de Communes de Forez-Est de 26 aires de covoiturages sur son territoire.

Pour Panissières, cette aire se trouve Place de la Liberté derrière la locomotive.

Toutes ces aires sont répertoriées sur la plateforme de covoiturage de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur le site : <https://movici.auvergnherhonealpes.fr>

Même en temps de crise sanitaire, le covoiturage est autorisé avec des recommandations spécifiques : port du masque et le nombre de passagers est limité à deux par rangée.



■ Marché :

Le marché du samedi s'est maintenu et se maintient encore pendant la crise sanitaire grâce à la mobilisation de bénévoles, du placier et des élus venus l'encadrer et faire respecter les règles sanitaires et les gestes barrières.

Les Panissiérais ont adopté facilement le masque et la distanciation, conscients qu'il était important de garder leur marché mais aussi parce qu'ils se sentent en sécurité pour faire leurs courses (du gel hydroalcoolique est installé à l'entrée du marché).

En mettant de l'animation au centre-bourg, le marché est devenu un point de rencontre, un lieu d'échange où on prend le temps de discuter. Il est indissociable des autres commerces du centre-ville. Une relation de confiance s'est installée entre commerçants et clients.

Chaque samedi, nous voyons de nouveaux visages, preuve que sa réputation a gagné les villages voisins et que nous sommes de plus en plus nombreux à apprécier le commerce de proximité et les circuits courts.

Le marché de Panissières se porte bien. Venez le voir une fois et vous ne pourrez plus vous en passer.



■ Cette initiative n'est pas tirée par les cheveux !

Les coiffeuses de Panissières collectent vos cheveux pour la bonne cause.

Tous les cheveux sont bons à prendre. 4 000 tonnes de cheveux jetées chaque année en France.

Le cheveu est une fibre naturellement dépolluante car elle absorbe jusqu'à huit fois son poids en huile.

En mettant un kilo de cheveux dans l'eau, on en ressort un poids de 8 kilos.

Comprimés dans les boudins de toiles fabriqués pour l'occasion, les cheveux constituent un barrage flottant parfait pour contrer la marée noire.

La start-up « Capillum » a été créée pour valoriser les 4 000 tonnes de cheveux jetées chaque année en France. Elle propose d'utiliser ce déchet et même de mettre en place un dispositif de stockage en vue de futurs désastres écologiques dus aux marées noires.



■ Transition énergétique :

Le réchauffement climatique, l'augmentation des gaz à effet de serre nous oblige à repenser nos modes de vie et notre comportement de consommateurs.

Plusieurs actions peuvent être mises en œuvre, par exemple : la rénovation thermique des bâtiments.

Vous trouverez ci-dessous des aides vous permettant d'adapter et d'isoler vos logements.

Pour le programme Aéela, il est possible de faire venir la responsable du programme si plusieurs **agriculteurs** sont intéressés. Merci de vous signaler en mairie.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT DES AGRICULTEURS
Programme Aéela CEE PRO-INNO-23

Vous êtes agriculteur et souhaitez bénéficier d'un programme d'aide à la rénovation énergétique de votre résidence principale ?

Depuis début 2020, le programme **Aéela - Accélérateur d'Économies d'Énergie pour le Logement des Agriculteurs** - est en place sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

En réponse à un appel à projet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le programme Aéela a été initié par la MSA et est porté par MSA Services, en partenariat avec l'Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes SOLIHA, les Compagnons Bâisseurs et AURA-EE (Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement). Il est soutenu par TOTAL via le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie.

À destination des agriculteurs actifs ou retraités, propriétaires occupants de leur logement et résidant en Auvergne-Rhône-Alpes, il leur permet de bénéficier d'un accompagnement pour la rénovation énergétique de leur résidence principale.

Comment bénéficier du programme Aéela ?

Dans un premier temps, contacter MSA Services Rhône-Alpes qui vous transmettra un formulaire à compléter (en ligne ou sur papier à renvoyer par mail ou courrier postal).
Contact RA: 06 19 75 37 44 ou aeeela@msa-services.fr
Contact Animation territoriale : 06 09 06 53 16 ou kouygnat.nathalie@msa-services.fr

La deuxième étape consiste en un **diagnostic énergétique gratuit** effectué à votre domicile par l'association SOLIHA et permettant d'être conseillé sur les différents travaux possibles et les aides financières mobilisables.

Enfin, si vous décidez de réaliser des travaux, un accompagnement pourra être mis en place :

- par l'opérateur local (SOLIHA ou autre opérateur) pour préciser votre projet et son financement ;
- par les **COMPAGNONS BÂISSEURS** dans le cas où vous décideriez d'effectuer vous-même une partie de ces travaux accompagné de l'association et d'artisans partenaires.

→ Toute info sur <https://www.aeeela.fr/>
Et sur [YouTube](https://www.youtube.com/channel/UC...).



■ Des aides pour votre logement

Votre Communauté de Communes de Forez-Est subventionne certains travaux à hauteur de :

- 500 à 750 € pour les projets d'isolation en fonction du bouquet de travaux réalisés et des critères techniques retenus. Cette aide est bonifiée d'une enveloppe régionale équivalente ;
- 750 € pour les projets d'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Vous pouvez percevoir des aides pour deux types de travaux, dans

le cadre du « **Programme d'Intérêt Général Départemental** », en partenariat avec la Communauté de Communes de Forez-Est et / ou du dispositif de « **Bonus Performance Énergétique** », porté par l'intercommunalité en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

« **Économie d'énergie** » pour les travaux d'isolation de toiture / combles, des murs, du plancher, changement de fenêtres, de changement / installation de chaudière, VMC - Pour tout public (éligible

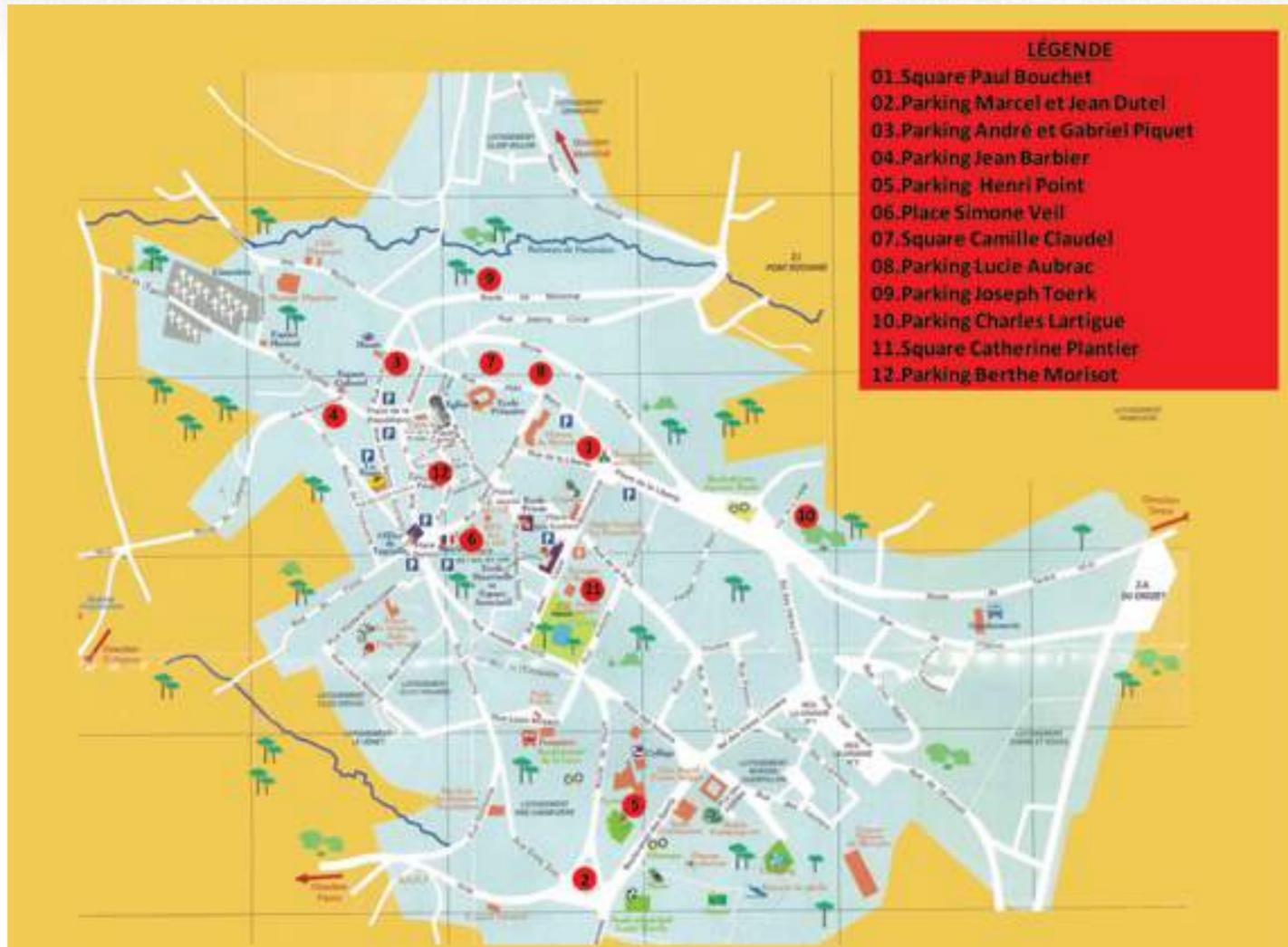
ANAH ou non) : propriétaires de logements à usage d'habitation principale avec une obligation de gain énergétique au moins supérieure 25 % après travaux.

Renseignements :
Rénovations 42 : 04 77 41 41 25
Permanences locales (sur RDV),
www.renovations42.org

PERMANENCES
ALEC42 RENOVATION 42
04 77 41 41 25

- à **Balbigny**
Mairie - de 9h à 12h
2^{ème} mardi du mois
- à **St Barthélemy Lestra**
Mairie - de 14h à 17h
2^{ème} mardi du mois
- à **Montrond les Bains**
Mairie de 9h à 12h
3^{ème} mercredi du mois
- à **Feurs**
Salle du PRE de 14h à 17h
3^{ème} mercredi du mois





La commission Culture et Patrimoine a travaillé à l'élaboration d'une liste de noms de personnalités importantes pour la commune pour nommer 12 parkings et squares.

1 Paul Bouchet, 1924-2019
(Monument aux Morts)
Bâtonnier - Ordre des Avocats de Lyon
Résistant à 16 ans dès son arrivée à Panissières

2 Marcel et Jean Dutel, 1914-1989 et 1920-2011 (Route de Feurs)
Fondateurs de la société de tissage Dutel SAS

3 André et Gabriel Piquet (Rue Jacquard)
1920-1998/1914-1991
Fabricant de linge de table
« Maison Piquet - Loire »

4 Jean Barbier, 1901-1999
(Rue de l'égalité)
Ecrivain théologien panissierois

5 Henri Point, 1900-1934 (gymnase)
Né à Panissières, cofondateur de l'ASSE (Association Sportive de St Etienne)

6 Simone Veil, 1927-2017
(Place entre l'Arc en ciel et la mairie)
Rescapée d'Auschwitz, Ministre de la Santé, Présidente du Parlement Européen, Elue à l'Académie Française

7 Camille Claudel, 1864-1942
(Rue Jean Macé)
Sculptrice et artiste peintre

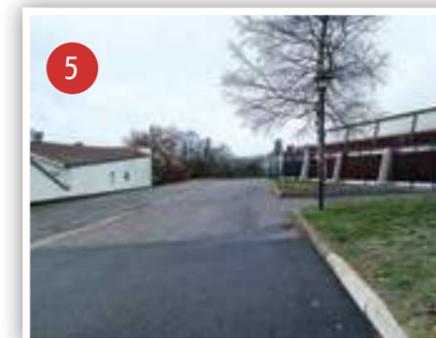
8 Lucie Aubrac, 1912-2007
(Rue Jean Macé)
Résistante française

9 Joseph Toerk, 1788-1842
(Route de Montchal)
Militaire moldave qui implanta le « damassé » à Panissières et confectionna ainsi la première nappe tissée en France.

10 Charles Lartigue, 1834-1905
(Place de la Liberté)
Concepteur du Monorail

11 Catherine Plantier, 1851-1924
(Jardin Public - boulevard Bonnassieux)
Donatrice à la ville de Panissières à l'origine de la construction du Kiosque

12 Berthe Morisot, 1841-1895
(Rue Victor Hugo)
Artiste peintre.
Première femme impressionniste.



RESTAURATION
DU PATRIMOINE CULTUREL

■ LE SAINT-SACREMENT

Le Saint-Sacrement est une toile peinte au 16^{ème} siècle. Elle n'est pas signée. Elle est insérée dans un cadre lui aussi datant du 16^{ème} siècle.

Cette œuvre était accrochée à la chapelle Saint-Loup, mais les moins de 50 ans ne doivent pas en avoir un grand souvenir. En 1991 le docteur Mollon, 1^{er} adjoint de la commune, avait confié l'œuvre à la restauratrice Sabine De Parisot. Le tableau était extrêmement abîmé, et il aura fallu 4 ans de travail pour le remettre en état. Depuis la fin de la restauration, les années ont passé et le tableau est resté dans l'atelier de la restauratrice. Régulièrement les élus prenaient des nouvelles de l'œuvre. Madame De Parisot a eu la patience et la gentillesse de conserver toutes ces années. Elle nous dira « cela m'a permis de voir que mon travail tient dans le temps ».

Carole Di Quinzio, en charge de la culture pendant le mandat précédent, tenait à ce que le tableau soit de retour à Panissières avant la fin du mandat. Elle avait donc prévu ce retour, mais la crise que nous connaissons actuellement a un peu modifié les délais. Nous n'avons pu le récupérer qu'au mois d'octobre.

Il sera rattaché prochainement à la chapelle Saint-Loup. Pour qu'il puisse être admiré de tous, la commission culture est en train de réfléchir à une solution pour que la chapelle soit régulièrement ouverte au public.

■ LA CHARITÉ

La Charité par Jean-Marie Bonnassieux est un plâtre représentant une mère et ses deux enfants. Cette statuette a été donnée à la commune par Madame Marguerite Schebath. Elle est conservée dans la salle du conseil de la mairie. Comme toutes les œuvres d'art en plâtre, cette statuette est très fragile. Elle avait été endommagée, sans doute lors d'un déplacement, et la tête de la mère était désolidarisée du corps. La commune a donc fait appel à Marion Carel, une jeune restauratrice, pour réparer l'œuvre. Le résultat de son intervention est remarquable. La statuette semble n'avoir jamais été abîmée. La municipalité a également confié une vierge en bois, toujours de Jean-Marie Bonnassieux, à Marion Carel pour qu'elle en assure aussi la restauration.

■ LES VITRAUX

En début d'année, lors d'un fort coup de vent sur notre commune, des parties de vitraux de la nef de l'église sont tombées au sol. Nous avons fait intervenir Cédric Bonfond, un vitrailliste local, en urgence pour mettre le site en sécurité. Il avait démonté partiellement deux autres verrières et une troisième entièrement qu'il a remplacée par un plexiglas. Cédric Bonfond commencera son travail en tout début d'année 2021 et les vitraux retrouveront leur place au mois de mai.



LE SAINT SACREMENT



LA CHARITÉ



VITRAUX DE L'EGLISE

Le Relais d'Information
d'Accueil Petite Enfance
(RIAPE) des Collines du matin

Le RIAPE est géré par la Communauté de Communes de Forez Est.



■ Il couvre les communes de Panissières, Montchal, Cottance, Jas, Rozier-en-Donzy, Saint-Barthélémy-Lestra, Essertines-en-Donzy et Saint-Martin-Lestra.

C'est un lieu d'échanges, d'écoute et d'animations qui s'adresse aux parents, futurs parents, aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, aux gardes d'enfants à domicile et aux enfants qu'ils accueillent.

■ Dédié à la petite enfance, ce lieu a pour but d'accompagner parents et professionnel(le)s dans diverses démarches (recherche de mode de garde, aide à la fonction d'employeur, informations législatives, médiation en cas de conflit, informations sur les demandes d'agrément,...)

■ Judicaëlle et Raphaëlle proposent d'autre part plusieurs fois par semaine sur Panissières et en itinérance sur les communes de Rozier-en-Donzy, Saint-Martin-Lestra et Saint-Barthélémy-Lestra, des temps de jeux pour les enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s. La présence d'intervenants extérieurs comme la Ludothèque intercommunale permettent de varier les plaisirs ! Ces temps d'échanges et de partages font le bonheur des petits et des grands.

Le territoire a besoin
d'assistants maternels !

L'Assistant(e) Maternel(le) est un(e) professionnel(le) agréé(e) par le Président du Département. Il accueille à son domicile des enfants contre rémunération. Pour exercer cette activité

professionnelle, un agrément est obligatoire. Il est un gage de respect des normes sur le plan de l'hygiène et de la sécurité du logement, de la santé et de l'épanouissement des enfants.

Pour exercer, après avoir obtenu l'agrément, vous devez effectuer une formation de 120 H prise en charge par le Département.

L'assistant maternel contribue au bien-être des enfants et a un rôle éducatif, tout en respectant les demandes des parents.

Depuis plusieurs années, le nombre d'assistants maternels diminue et il y a peu de nouvelles recrues pour cette profession : il est fréquent que les assistants maternels changent d'orientation lorsque leurs enfants grandissent et on note également un nombre important de départs en retraite.

Il est important que de nouvelles personnes assurent la relève et le RIAPE tend à promouvoir la profession.

Vous avez des questions concernant cette profession ?

Vous souhaitez plus de renseignements ?

N'hésitez pas à contacter :



Raphaëlle GOUGAUD

Relais d'Information Accueil Petite Enfance

Communauté de Communes Forez-Est

2 rue Denis Boulanger – 42360 Panissières

Tel. : 04 77 28 68 35 - Mail. : ram.panissieres@forez-est.fr



Ludothèque communautaire près de chez vous

La Ludothèque, gérée par la Communauté de Communes de Forez-Est, est un service permettant aux usagers de jouer sur place mais aussi d'emprunter des jeux et jouets, destinés à un public de tout âge, adultes compris. Pour cela, elle effectue des itinérances dans les communes de Forez-Est.

Lors de la crise sanitaire, la ludothèque a dû s'adapter : les séances de jeux sur place n'ont plus lieu.

Hors période de confinement, vous pouvez emprunter des jeux et jouets lors des visites de la « Ludomobile » dans vos communes : 1 jeu / personne pour une période allant de 1 à 4 semaines (cotisation annuelle de 6 € / personne pour les habitants du territoire).

Attention, pendant le confinement, il n'y a plus d'itinérances, mais un système de « drive » est mis en place pour les particuliers et pour les structures petites enfance et les services communaux comme les écoles, pour vous permettre de venir récupérer des jeux. Pour cela, il suffit de réserver vos jeux via le catalogue en ligne sur www.forez-est.fr

Si vous n'êtes pas encore adhérents, renseignez-vous au préalable sur la marche à suivre par téléphone ou par mail.

Tél : 09 71 00 49 85 / 06 47 36 33 28

Courriel : ludotheque@forez-est.fr



Ludothèque communautaire

Allée du parc - 42110 FEURS

(au-dessus de la piscine Forez Aquatic)

Le service devant constamment s'adapter à la crise sanitaire, n'hésitez pas à appeler la ludothèque pour vous renseigner.

NOUVEAU : Réservez toute l'année vos jeux en ligne sur www.forez-est.fr



La boutique de votre office de tourisme se développe !

ACHETEZ LOCAL ! L'office de tourisme Forez-Est vous propose une boutique avec un large choix de produits issus du territoire et de ses alentours. Toute l'année, vous trouverez dans les bureaux de Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains, et Panissières une sélection d'articles parmi lesquels :

- Des produits alimentaires : Miel, pâtes à tartiner, huiles, Côtes du Forez, tisanes, biscuits, terrines... et bien d'autres !
- Des produits de l'artisanat local : Poteries, bijoux, cosmétiques etc.

 **CORBELLES GARNIES**

Vous choisissez le type de corbeille et les produits que vous souhaitez, on s'occupe de vous la préparer ! De très nombreuses possibilités pour des cadeaux personnalisés et selon vos envies !



 **PRODUITS DÉRIVÉS**

Vous trouvez dans les bureaux d'information touristique de Forez-Est des produits estampillés Forez, l'occasion d'offrir un souvenir ou d'arborer fièrement son appartenance au territoire !

 **CARTES CADEAUX**

Pourquoi ne pas offrir à votre entourage un spectacle et un repas au KFT de Saint-Galmier, des jetons et une coupe de champagne au Casino JGA de Montrond-les-Bains... des idées originales pour des sorties locales.

 **GUIDES DE RANDONNÉE**

Forez-Est est un territoire où les chemins de randonnée ne manquent pas. L'office propose une large sélection de guides pour découvrir les sentiers du territoire à pied ou à vélo. Une belle idée de cadeau pour les randonneurs.

 **CHÈQUES CADEAUX**

Pour les indécis et ceux qui veulent être sûrs de ne pas se tromper, l'office de tourisme propose les chèques Cadoéo, à utiliser dans les commerces de Feurs, Montrison, Montrond-les-Bains et Panissières partenaires de cette opération.

Retrouvez les produits de la boutique de l'office de tourisme sur le site internet : <http://www.forez-est.com/boutique/>. Plus d'infos au 04 77 94 64 74.

ÉCOLES publiques

MATERNELLE

En septembre, les 63 élèves de la maternelle publique ont bien pris le chemin de l'école.

Cette année, Evelyne BAILLY-MARTIN enseignante et Sandrine MENAGER (ATSEM) s'occupent de la classe des petits. Karine JEANNE enseignante et directrice et Sylvie AULAGNIER (ATSEM) s'occupent de la classe des petits et moyens. Sandrine MAISONNIER enseignante et Catherine ARANDYELOVITCH (ATSEM) s'occupent de la classe des grands.

De nombreux projets et sorties ne peuvent avoir lieu en raison des règles sanitaires mais l'espoir est là pour que tout puisse se réaliser d'ici la fin de l'année :

- Les 3 classes sont inscrites au dispositif « Maternelle et cinéma » et attendent impatiemment l'ouverture des salles pour assister à 2 séances.

- La chorale pourra sans doute reprendre ses répétitions prochainement, ainsi que les moments de lectures avec les bénévoles de « Lire et faire lire » et les visites à la bibliothèque. Toute l'équipe de l'école espère pouvoir réfléchir à d'autres projets, si les conditions le permettent en 2021 !



PRIMAIRE

Une auteure à l'école : Claudine Morel

Jeudi 12 novembre, une auteure de littérature de jeunesse, Claudine Morel, est venue à l'école élémentaire publique pour faire partager son travail et son amour des livres.

Les élèves des classes de CP, de CP/CE1 et de CE1/CE2 ont pu découvrir son univers : présentation de son métier, de ses livres, de ses dessins. Puis, dans le cadre d'un atelier, les enfants se sont également essayés à créer une illustration et un court texte à la manière de son album « L'ABCdaire des métiers qui n'existent pas ».

Cette journée, riche d'échanges, a été très appréciée des enfants.

Quelle belle école que L'ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC !

Après 17 ans de direction et 31 ans d'enseignement dans cet établissement, Claude Seyve est partie pour d'autres aventures, laissant place à Adeline Grange, directrice et enseignante de maternelle.



Inscrites dans une démarche au plus près des besoins de l'enfant, les enseignantes ont à cœur de faire travailler les élèves avec un mélange de programme scolaire traditionnel ainsi que de tout ce qui est en leur pouvoir pour les accompagner sur la voie de l'accomplissement de soi.

En effet, par exemple, l'année dernière il a été offert aux élèves de CE et CM la chance de partir en classe de neige afin de s'initier aux joies des sports d'hiver (ski, raquette, passage de niveaux...) ainsi que la

découverte de la faune et la flore y étant attachées, ou encore celle des jeux en bois. Ils ont approfondi lors de ce séjour, des notions de partage et d'entraide dont le souvenir est encore bien présent.

Chaque année, la classe de CE partage un temps aussi précieux que ludique avec les sportifs de la boule lyonnaise. Convivialité, mélange des générations et plein air sont à l'honneur.

Chaque année également, les plus petits ont droit à un spectacle mêlant enseignement, musique, danse et vidéo. Une bonne occasion d'apprendre, de chanter, de mimer, autour de sujets tels que le cycle de l'eau, les dangers domestiques, les saisons, les fruits et légumes, la nature... À ce titre, le thème et les chansons sont un support qui rythmera l'année pour finalement nous régaler lors du spectacle de fin d'année.

Notre école s'oriente aussi vers le modernisme et avec lui l'air du numérique n'est pas loin. Il est essentiel que nos enfants sachent utiliser à bon escient ces outils. Pour cela tout est mis en œuvre.

Pour aider financièrement à tout cela, il y a un collectif de parents engagés dans l'organisation de diverses manifestations comme la vente de boudins, le loto, le concours de belote et depuis l'an dernier, conjointement avec le FC Montchal, la célèbre corrida pédestre sans oublier la grande kermesse de fin d'année.

L'école Jeanne d'Arc est donc une école à dimension humaine, proposant d'accueillir les enfants dès 2 ans dans des classes à moindres effectifs, pour un suivi aussi personnalisé qu'inclusif.



Collège des MONTAGNES DU MATIN

Même masqués, les élèves ont donné de la voix lors de la rentrée scolaire 2020 en musique. Une activité que les élèves volontaires pourront poursuivre dans le cadre de l'option chorale.



l'architecture, les arts plastiques.

En Octobre dernier, les élèves de 3^e ont assisté à la représentation théâtrale de « La lune si possible » par la comédienne Alice TEDDE de la compagnie stéphanoise Lalalachamade. Cette adaptation du livre d'Albert Camus, Caligula, a suscité de nombreuses interrogations sur la pièce elle-même mais aussi sur le métier de comédien lors de l'échange qui a suivi. Les élèves ont pu, par la suite, s'essayer à différents ateliers d'oralité avec les deux comédiens et metteurs en scène de cette même troupe, Sylvain DELCOURT et Alice TEDDE.

Deux nouveaux projets culturels cette année ont pu obtenir un financement de la DAAC et vont pouvoir être proposés à la classe à option art 6^e, aux deux autres classes de 6^e et volontaires choristes. L'un sensibilisera les élèves à l'architecture durable ; l'autre les amènera à découvrir l'opéra « Les enfants du levant » auquel ils assisteront au théâtre d'Oullins tout en préparant un concert qui sera donné à la salle d'animation de Panissières en juin.

Une découverte de la photographie sera proposée à une classe de 5^e. Ce nouveau projet permettra de sensibiliser les élèves aux techniques et enjeux de cet art avec pour objet de prise de vue la thématique du corps au travail.

Le collège accueille 311 élèves dont 15 internes. Un effectif en légère hausse.

Les résultats au brevet des collèges ont été pour l'année 2019-2020 excellents malgré une fin d'année interrompue et une organisation particulière au vu du contexte sanitaire. (98,5 % soit un seul échec).

Tous les élèves ont pu s'orienter selon leur choix. 71,2 % rejoindront le lycée général et technologique, 19,6 % intégreront le lycée professionnel et 7,5 % entreront en apprentissage. Un seul élève a fait le choix du doublement.

Malgré une rentrée marquée par la mise en place d'un protocole sanitaire strict, tous les élèves ont pu réintégrer le collège à plein temps. Dans la continuité de l'année précédente, divers projets seront menés dont deux liés au patrimoine textile et architectural de Panissières. Deux expositions ont été installées à l'automne au musée de la cravate sous le titre : « Territoire au fil du temps : mémoires et fictions tissées » Les deux projets impulsés à l'origine par la Communauté de Commune Forest Est ont permis d'engager un partenariat de qualité entre les enseignantes et les intervenants professionnels relevant de 3 secteurs de création, la photographie,



Si les conditions sanitaires le permettent, une programmation de diverses visites est prévue en direction du planétarium, du musée d'art moderne, de la maison du patrimoine et de la mesure. Les latinistes 3^e et 4^e iront au musée gallo-romain de St-Romain-en-Gal. Les élèves de 6^e découvriront le spectacle Jean de la Fontaine. Les 5^e et 3^e participeront au dispositif « collège au cinéma ». Le niveau 5^e ira à la Bâtie d'Urfé. Celui de 4^e à l'Institut Lumière dans le cadre du projet « cinéma » mené en interdisciplinarité. Enfin une rencontre avec le rescapé d'Auschwitz Claude Bloch est prévue pour les élèves de 3^e ainsi que la visite du Mémorial de la Prison Montluc à Lyon.

D'autres projets sont à l'étude en remplacement notamment du voyage linguistique qui a dû lui être annulé.

Dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, et du conseil de vie collégienne, le collège poursuit ses actions, notamment dans le cadre de la sensibilisation à l'écoresponsabilité, le bien vivre ensemble, la laïcité...

Comme dans tous les établissements de France, un hommage a été rendu le lundi 2 novembre à Samuel Paty. Nous saluons cet instant solennel respecté par tous les élèves et adultes de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE Municipale

L'année 2020 aura été une année particulière avec les restrictions dues à l'épidémie de COVID.

La plupart des animations prévues au cours de l'année ont dû être annulées :

- Les Heures du Conte mensuelles
- Le printemps des poètes en mars
- Le troc de plantes en mai
- La Fête du Livre en octobre
- Un spectacle « conte » à l'automne

Durant le cours répit de la rentrée en septembre-octobre, plusieurs classes de l'école maternelle et primaire ont pu se rendre à la bibliothèque avant que le couperet du 2^{ème} confinement ne tombe.

La rencontre avec Claudine Morel, autrice-illustratrice de livres enfant, prévue au mois de mai, a pu avoir lieu en novembre. Elle a rencontré les élèves de 3 classes de l'école primaire et la classe de GS de la maternelle. Malgré le port du masque obligatoire pour tous, ce fut une belle bouffée d'oxygène fort appréciée.

Le service de prêt a été restreint au long de cette année difficile, mais nous avons continué à acheter beaucoup de nouveautés. Alors n'hésitez pas franchir la porte de la bibliothèque, pour profiter du large choix qui vous est offert.

ESPACE CULTUREL - rue de l'Égalité - Tél. : 04 77 28 79 73

■ Permanences : Lundi : 10/12h, Mercredi : 16/18h30, Jeudi : 16/18h, Samedi : 9h30/12h

■ Tarifs : abonnement adulte : 9,60 € / abonnement enfant : 4,40 €
Les abonnés peuvent emprunter 6 livres, 3 CD, 3 DVD pour 3 semaines.

■ Quelques chiffres : sont à votre disposition : 13 500 livres (romans, documentaires, bandes dessinées, albums, livres en gros caractères, livres-audio), 550 DVD, 550 CD, 21 revues mensuelles, accès gratuit aux ressources numériques du département de la Loire...

Nicole BOTTINELLI



Nicole Bottinelli n'a rien d'un rat de bibliothèque et pourtant elle a passé 40 ans de sa vie en tant que bénévole au sein de la Bibliothèque Municipale de Panissières. Elle a poussé les portes de l'association, à l'époque boulevard Bonnassieux, le 1^{er} octobre 1980 pour

« penser à autre chose » suite au départ de son fils pour les Etats-Unis.

Elle a découvert dans cet univers tout ce qu'elle aimait : le contact avec d'autres fervents lecteurs, et surtout la transmission d'une passion qu'est la lecture.

Pendant 40 ans, elle a voulu « être à la page » en s'adaptant à tous les changements : changement de locaux : du boulevard Bonnassieux à l'Espace Culturel rue de l'égalité ; des inscriptions papiers au système informatique, de la location de cassettes VHS aux CD. Elle a su accueillir les passionnés de tout âge : des enfants lors de « l'heure du conte » aux Panissériens et autres visiteurs lors de la « Fête du Livre » à la Ferme Seigne.

Le 30 Octobre 2020, Nicole Bottinelli a décidé de tourner la page. Ses amies « littéraires » vont certainement lui manquer mais elle se sent prête pour écrire un nouveau chapitre.

Merci Nicole pour toutes ces années de bénévolat.

CLUB DE L'AMITIÉ 3^{ème} âge

Le 26 mars 2020, nous nous disions « à jeudi prochain ! » mais le coronavirus s'est manifesté plus durement.

Depuis ce jour, fermeture du club, repas anniversaires, exposition vente... annulés ! Nous espérons bien en 2021 ouvrir à nouveau dès que la crise sanitaire nous le permettra afin que l'on puisse reprendre nos activités.

Nous attendons de nouveaux adhérents.

En attendant de se revoir, bonne année à tous et protégez-vous.

Les co-présidentes,
Simone Molière et Lucie Colas



MUSÉE de la cravate et du textile



2020 a été une année rythmée par les confinements et les gestes barrières

Durant cette période particulière, le parti pris du musée a été de maintenir les événements prévus, dès que cela été possible, dans le respect des règles sanitaires.

L'association a souhaité continuer de faire vivre ce joli lieu qu'est l'ancienne usine Loire-Piquet et les savoir-faire textiles, en proposant des moments de rencontres et de convivialité pour tout un chacun.

Le musée a ouvert ses portes le 21 juin et a dû les fermer le 30 octobre, lors de l'annonce du 2^e confinement. Dès l'été, plusieurs animations ont pu avoir lieu :

■ **l'apéro musée**, en août, a connu un franc succès avec presque 70 personnes qui ont découvert le musée tout en profitant du cadre agréable du jardin autour de planches de produits locaux. Corinne Anderson, de l'Atelier du vin de Bussières, a mené avec passion deux ateliers d'initiation à la dégustation de vins.

Deux animations enfants autour des contes ont eu lieu. En juillet, grâce à un partenariat avec le centre de loisirs de Panissières, le musée a accueilli la conteuse Dominique Lassaing avec sa représentation « De fil en feuille », accompagnée de ses instruments de musique.

En août, l'équipe du musée a proposé « Histoires de fil », une lecture de 3 contes en format kamishibai, agrémentée d'objets du musée.



Le mois de septembre a été marqué par l'installation d'une nouvelle exposition temporaire : « Territoire au fil du temps : mémoires et fictions tissées ».

Deux volets, pour deux projets artistiques et culturels complémentaires menés au collège des Montagnes du Matin, grâce au soutien de la Communauté de communes Forez-Est, de l'Éducation nationale, de la DRAC, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de la Loire et de la CAF.



■ **« Recueil des jours heureux »** a été piloté par Valérie Galazzo, professeur documentaliste. Le collectif de photographes Blick photographie est intervenu dans une classe de 5e et a proposé une découverte de la photographie en lien avec les souvenirs et les mémoires des résidents de l'Arc-en-Ciel. Les enseignantes de français, Maud Gacon, et de musique, Marie-Laure Bransieq, ont également participé au projet, à travers l'écriture et les musiques concrètes. Émotion, poésie et couleurs étaient au rendez-vous.

■ **« Des architectures et des hommes »** a été mené par Evelyne Léonarduzzi, professeur d'arts plastiques. Noémie Dutel, architecte, et Julie Argouse, artiste plasticienne, ont guidé la classe de 6e option arts dans les rues de Panissières pour apprendre à lever les yeux, observer et écouter les témoignages d'habitants de Panissières. Aquarelles, portraits en fils de fer, maquettes, cartes postales anciennes et broderies pour faire réfléchir à nos façons d'habiter et de vivre ensemble dans une commune.



Les 19 et 20 septembre ont eu lieu les Journées européennes du patrimoine. Le nombre de places était limité, mais le musée a fait le plein avec une centaine de visiteurs en 2 jours. La nouveauté 2020 : des animations autour de l'ancienne machine à vapeur qui actionnait les métiers à tisser de l'usine au début du 20^e siècle grâce à Denis Goutte, qui a mené un travail de recherche important et précis.



Terre de tisseurs, terre d'excellence

Ce programme est piloté par la communauté de communes de Forez-Est. Il a pour but de valoriser et promouvoir les savoir-faire textiles des Montagnes du Matin à travers des panneaux signalétiques, des visites, l'agenda textile, des balades dans les villages, les 48h de la création textile...

Un site internet spécialement dédié est accessible en ligne : www.terredetisseurs.com. Vous y découvrirez l'histoire textile, les entreprises et magasins d'aujourd'hui, les balades à faire sur chaque commune concernée, les sites à visiter, etc.

Un sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP) est en cours de création par l'office de tourisme Forez-Est, en lien avec l'association Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin. Financé par la Communauté de communes de Forez-Est, il devrait voir le jour d'ici 2 ans et sera estampillé « Terre de tisseurs en Forez ».

Durant l'année scolaire 2020-2021, dans le cadre des Projets d'éducation aux arts et à la culture de la Communauté de communes de Forez-Est, la documentariste Charlotte Pouch va intervenir auprès de classes du territoire. Ensemble, ils vont aller à la rencontre de tisseurs et chapeliers, des retraités et des actifs. Ainsi, un moyen-métrage de 30 à 45 minutes sera réalisé, offrant un panorama des savoir-faire textiles actuels en Forez-Est, par le prisme des femmes et des hommes qui les perpétuent. Les élèves participant au projet pourront ainsi découvrir les trois musées textiles de Bussières, Chazelles-sur-Lyon et Panissières et les différents métiers liés au cinéma (preneur de son, réalisateur, vidéaste, etc.). Une belle et riche expérience.



Afin de mener à bien ce projet, nous sommes à la recherche de toutes sortes d'archives, notamment visuelles et/ou sonores, en lien avec le patrimoine textile local.

Vous avez des films amateurs, des enregistrements, des photographies, etc. Relatifs au savoir faire textile ? Alors n'hésitez pas à contacter les animatrices des musées en charge de Terre de tisseurs :

- Julie Desnoyer (Panissières) : 07 84 32 74 56 ou musee@panissieres.fr
- Emmanuelle Bernard (Bussières) : 07 71 92 81 21 ou info@museedutissage.com



En préparation pour 2021...

Les 48 h de la création textile reviennent !

En novembre 2020, devait avoir lieu la 4^e édition des 48 h de la création textile. Avec le contexte incertain, il a été décidé de reporter cette manifestation. Nous vous attendons donc nombreux du 4 au 7 novembre 2021 pour vivre ensemble ce week-end placé sous le thème de la Route de la soie.

Les musées de Bussières et Panissières vous invitent à vivre cet événement riche avec : les animations dans les musées, le marché textile à Bussières, le concours de création à Panissières et le superbe défilé-spectacle de Stéphane Vergnon à Montchal. En 2021, place au voyage et au métissage des cultures !

L'agrandissement et la transformation du musée

■ **La municipalité prévoit des travaux pour rénover le premier étage de l'usine Loire-Piquet dans le but d'agrandir les espaces accessibles au public pour le musée.**

L'association s'active donc pour préparer les locaux en vue des travaux. Et elle réfléchit surtout à une nouvelle présentation de ses collections. Une salle d'exposition temporaire ainsi qu'une salle dédiée aux animations, scolaires entre autres, seront certainement créées.

Les méninges des bénévoles sont en ébullition

pour imaginer un musée plus moderne et plus ouvert sur la commune et ses habitants.

De belles animations à venir

Pour l'année 2021, le musée proposera à nouveau exposition temporaire, apéro musée et animations variées pour petits et grands.

Le programme est encore incertain et s'adaptera au contexte sanitaire au fur et à mesure de l'année.

Pour suivre les actualités du musée, rendez-vous sur le site internet : www.musee-de-la-cravate.com et sur la page Facebook : « Musée de la cravate et du textile ».

Le Comité DES FÊTES

Nous arrivons au terme d'une année 2020 compliquée, tant au point de vue sanitaire qu'économique.

À notre échelle, nos associations locales ont subi les effets négatifs de cette crise sanitaire.

Le Comité des Fêtes était en pleine préparation de la St Jean lorsque cette crise est apparue. Nos prestataires, compréhensifs, n'ont retenu aucun frais sur les services engagés. Nous avons cependant investi dans des gobelets réutilisables aux couleurs du Comité, que vous aurez l'occasion de découvrir dès que les festivités seront à nouveau possibles.

Bien entendu c'est avec tristesse et frustration que nous avons dû annuler toutes ces manifestations. Mais nous devons retenir de cette année 2020, au-delà de nos déceptions, notre motivation et notre envie d'animer notre village en se projetant dans de nouveaux projets, et nous en ressortiront sans aucun doute, plus fort et plus unis.

Petite satisfaction tout de même retrouvée lors du 5 décembre dernier. Ne pouvant organiser notre traditionnel 8 décembre, nous avons pu, en remplacement de cette manifestation, organiser une vente de saucisson pommes de terre à emporter sur le marché, afin de ne pas oublier le téléthon. Très belle affluence et quelques sourires retrouvés !

Prenez soin de vous en attendant de se retrouver enfin, avec joie et bonne humeur, autour d'une prochaine manifestation du Comité des Fêtes.



Accueil de loisirs L'ÉTINCELLE



L'association l'Étincelle est née en 2000 grâce à la volonté de deux habitants de votre commune, soucieux de proposer des activités de loisirs à leur enfant porteur de handicap. Depuis l'association a évolué, grandi, pour devenir ce lieu unique sur votre territoire, qui assure à des enfants handicapés l'accès à un accueil de loisirs comme tous les enfants de leur âge mais qui représente également un vrai temps de répit pour leur famille.

Aujourd'hui, l'ensemble des bénévoles de l'association souhaite arrêter leur engagement. La plupart sont présents et actifs depuis de nombreuses années et souhaitent passer le relais à d'autres.

La Fédération Familiales Rurales de la Loire est attristée de voir disparaître cette association qui s'est fédérée à notre mouvement depuis quelques années.

Nous sommes convaincus que l'ensemble des Panissérois et Panisséroises reste très attaché à l'Étincelle et ne souhaitent pas la voir s'éteindre.

Vous l'aurez compris, nous avons besoin de volontaires. Chacun peut s'engager à hauteur du temps qu'il possède, en fonction de sa vie professionnelle et familiale, et dans le domaine qu'il souhaite, en fonction de ses compétences et de ses envies.

Dans cette nouvelle aventure vous ne serez pas seuls. En effet, vous serez accompagnés dans vos missions quotidiennes par une Fédération Départementale composée de professionnels :

- Nous assurons la gestion liée au social : contrat, fiche de paie, conseils et veille juridique,
- Nous proposons l'établissement des documents comptables de fin d'année,
- Nous accompagnons les accueils de loisirs dans la bonne application des réglementations en vigueur mais aussi dans l'aspect pédagogique et organisationnel,
- Nous apportons des réponses à toutes vos questions liées à la vie associative.

Si vous êtes intéressés ou que vous avez simplement des questions ou des remarques, merci de me contacter : Charlotte Delolme, Fédération Familiales Rurales (c.delolme@famillesrurales42.fr / 07 49 85 16 26)

En cette période difficile pour tous, mais à la fois marquée par des démarches d'entraide et de solidarité, nous sommes certains que nous parviendrons, avec vous, à sauvegarder cette association.

École DE MUSIQUE

À l'école de musique de Panissières, que l'on soit petit, moyen, grand ou adulte, il est possible de s'initier ou de se perfectionner à la musique.

L'éveil musical, le parcours découverte, le piano, la guitare, la clarinette, la batterie, la trompette, le saxophone, la flûte traversière, le violon ainsi que le chant sont autant de pratiques enseignées à l'école.

Et pour une formation complète, des cours de formation musicale sont proposés ainsi que les classes orchestre et l'atelier de musiques actuelles permettant aux élèves de se retrouver autour d'un projet commun et d'avoir la joie de jouer ensemble.

Contact

24, rue de l'égalité - 42360 Panissières

Mail : ecole.de.musique.panissieres@orange.fr



RCP Danse



Le RCP est une association qui comporte 2 sections : danses de couple (enfants, adolescents et adultes) et danses en ligne (adultes).

La section **des danses de couple** est ouverte aux enfants à partir de 5 ans. Le professeur est Geoffrey Jacob. Cette année, 66 enfants et adolescents sont répartis en 4 groupes selon leur âge :

- le mardi de 17h à 18h,
- le mardi de 18h à 19h,
- le mercredi de 14h30 à 16h,
- le jeudi de 18h15 à 19h45.

Il y a 5 groupes d'adultes qui sont au nombre de 46. Cette année, les cours ont été repensés pour offrir un choix plus large.

Pour le trio bachata, salsa, rock (1 danse par trimestre) :

- débutants : le lundi de 19h30 à 20h30
- intermédiaires : le lundi de 20h30 à 21h30

POUR DU ROCK TOUTE L'ANNÉE :

- intermédiaires/avancés : le mardi de 20h30 à 21h30

Pour des danses latines toute l'année (salsa, bachata, kizomba) :

- intermédiaires/avancés : le mardi de 21h30 à 22h30



Pour les danses sportives (chacha, rumba, valse, tango...)

■ tous niveaux : le mardi de 19h30 à 20h30
En raison de la Covid-19, suite à l'arrêt des cours du dernier trimestre 2019/2020, l'argent des adhésions récolté a été reversé soit aux adhérents sous forme d'avoir pour la saison 2020/2021, soit à Geoffrey pour compenser la perte des cours, soit à l'EHPAD sous forme de don. Grâce à la générosité de nos adhérents, l'EHPAD a reçu 771 €.

Notre gala de fin d'année, où tous les groupes participent, est prévu les **3 et 4 juillet 2021** au gymnase à Panissières. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour un beau spectacle !

Il y a aussi notre section de danses en ligne pour adultes qui se déroule le jeudi de 18h30 à 20h à la salle d'animation. Les adhérents sont au nombre de 10. Le professeur est Danielle Moulin.

Nos dons aux 3 associations Douceur de vivre, l'Étincelle et le Combat de Jade se sont élevés à 1 010 € cette année, soit 336 € par association :

- 500 € proviennent du stage animé bénévolement par Danielle le 1^{er} février
- 510 € donnés par les adhérents pour le 3^{ème} trimestre non dansé.

Le **gala solidarité** aura lieu le **vendredi 28 mai 2021** à la salle d'animation. Nous comptons sur votre présence pour battre des records de dons !

FOOTBALL CLUB des Montagnes du Matin



Le FC2M fusion du CAP (Panissières) et de l'USCL (Union Sportive Chambost / Lestra) existe depuis 2 saisons. Son siège est à Panissières mais cette association compte environ 300 licenciés (joueurs et dirigeants) de différentes communes (Panissières, Chambost, St Martin Lestra, St Barthélemy Lestra mais aussi Essertines en Donzy, et tous les villages alentours).



Cette saison 2019-2020 ne s'est pas finie de la meilleure des façons pour les troupes du FC2M suite à la crise du COVID 19. Une année qui avait démarré sur les chapeaux de roue aussi bien du côté sportif que du côté extra sportif. L'arrêt brutal en mars a mis un coup de frein net à toutes nos activités. Fin des compétitions mais aussi arrêt total de toutes nos manifestations d'où une perte financière conséquente.

Malgré tout, de belles initiatives ont été prises :

Le confinement a eu aussi son lot de surprise en poussant nos petits footballeurs mais aussi les plus grands à redoubler d'imagination et de créativité pour que ces moments difficiles soient le plus agréable possible.

En premier lieu avec de nombreux challenges dont le #stayathomechallenge, simple concours de jongles avec du papier hygiénique. Nous avons pu voir nos dirigeants, joueurs et parents se prendre au jeu en réalisant chacun sa petite vidéo et que l'on a pu voir par la suite sur nos réseaux sociaux.

Un élan de générosité a vu le jour également au plus haut de la crise avec le #Challenge un dessin pour un sourire. Le but était pour nos jeunes licencié(e)s de réaliser des dessins et vidéos à l'occasion des fêtes de Pâques pour apporter tout notre soutien aux personnels et résidents de l'EHPAD de Panissières. Des chocolats ont été offerts à cette occasion à toutes les personnes de l'EHPAD.

De bons résultats pour la saison 2019/2020 :

Commençons par notre équipe U13, dirigé par Mathieu Paillason, Serge Colas et Gérard Champier qui a fait une saison remarquable en championnat et qui s'est hissée jusqu'en Finale de la Coupe Pitch (une grande première pour nos clubs). Ils avaient l'occasion d'affronter les meilleures formations de la Loire, malheureusement pour eux, la finale a été annulée suite au confinement.

Saison parfaite également pour nos U18, dirigés d'une main de maître par Frédéric Bochart, qui ont été sacrés champion en D3 en restant invaincus en championnat, ils évolueront cette saison en D2. Bravo à eux !!!

Une saison maîtrisée également pour notre équipe Fanion dirigée par

Nicolas Dejoin qui accède au cours d'une très belle saison à l'ultime sésame avec l'ascension au niveau supérieur. Une montée en D2 dès la seconde saison de notre nouveau club, un gage de qualité qui valide en tout point notre belle fusion. Bravo au groupe seniors pour leur travail et leur investissement.

PÔLE FÉMININ



Le FC2M continue son évolution dans le Football Féminin pour les saisons à venir avec son projet sportif féminin. Les féminines tiennent une place importante dans notre club et nous souhaitons à terme leur offrir un vrai parcours 100 % féminin de l'école de foot aux seniors.

Cette saison, nous ne comptons pas moins de 3 équipes féminines au sein du club, une équipe U13F, une équipe U18F et une équipe seniors Filles.

Un projet de labellisation de notre école de foot féminin a été lancé cette saison et notre évolution continuera également par la suite avec la création d'autres équipes (U9F, U15F).

Si vous êtes intéressées pour nous rejoindre, n'hésitez pas.

Contact

Perret Rémi responsable pôle Féminin 06 18 94 93 99

Les amis de la NATURE

Pour la saison 2019/2020 nous avons un programme très étoffé mais la plupart de nos activités ont dû être annulées. Pour la première fois depuis plus de 40 ans la marche du monorail du lundi de Pâques n'a pas eu lieu.

Malgré tout en dehors des confinements nous avons pu marcher en respectant les consignes, certes des moments rares mais très appréciés surtout des personnes seules.

Nous avons mis à jour le balisage du circuit « le panorama » (16 km)

Un seul séjour a été conduit à son terme mi-septembre. 18 randonneurs ont participé à un séjour en étoile dans la vallée de la Roya. Nous avons admiré la vallée des Merveilles, les villages de Tende, Saorge, Fanton, Saint Dalmas de Tende, Breil sur Roya où nous résidions dix jours avant que les pluies torrentielles ne dévastent ces sites merveilleux. Vous pouvez trouver le résumé de ce séjour sur le site « lesamisdelanature42.jimdo.com » à la rubrique « la vie du club » - « séjour de septembre ».

Pour la saison 2020/2021, même si nous regrettons quelques départs, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux randonneurs. Les responsables remercient tous ceux qui ont reconduit leur cotisation et contribuent ainsi à la pérennité du club dans ces moments difficiles.

Nous avons déjà entamé les démarches pour préparer la marche du monorail du 5 avril 2021, départ de Panissières.

Nous innovons en proposant une randonnée tous les premiers samedis du mois. Pour les autres semaines la marche hebdomadaire du vendredi est maintenue, hors confinement bien entendu. Nous conservons les trois niveaux de difficulté.

Pour les séjours habituels nous nous adapterons en fonction de la situation.



La Roya à Tende

Contacts

Bernard Merle au 04 77 28 74 97
ou Pierre Denis au 04 77 28 72 12



Aux lacs jumeaux - Vallée des Merveilles



© AlexandraDenierreux Photographie

Quelle année !

L'épreuve de moto 25 power décalée, la course de côte annulée... Les réunions en vidéo puisque confinés ! On s'est quand même bien débrouillés pour faire avancer, motiver les pilotes, fédérer cette belle équipe de l'AMRP.



Cela a commencé en début d'année par la remise de la médaille de la Ville à notre Président Dominique DUTEL pour toutes ces années de bénévolat au sein du Club.

De nouvelles responsabilités se sont également offertes à lui puisqu'il a été élu Président de la Commission vitesse de notre ligue AURA et est élu depuis peu à la Commission vitesse nationale de notre Fédération. Sans compter ses participations en qualité de Directeur de course sur les épreuves du Championnat de France Moto 25 power.



Et puis très vite la covid est venue perturber tous les projets, la course de côte est annulée et l'épreuve du championnat de France moto 25 power organisée habituellement sur le circuit de Karting du Coteau début mars est reportée fin août sur le circuit de Marcellat en Combrailles.

Un nouveau défi pour l'organisation et à la clé une belle réussite. Côté bénévoles, toujours prêts à suivre les pilotes et aider les autres clubs organisateurs de la ligue soit en tant que commissaires, officiels sportifs, techniques, supporters, « grillards ».



Drazyck, Kimy, Loïc, Lucas

Côté pilotes toujours prêts à tourner la poignée !

Cette année les courses étaient restreintes à part le 25 power alors il a fallu pour notre champion Amalric BLANC aller chercher chez nos voisins et participer au Championnat d'Europe des courses de côte où il a brillé en terminant Vice champion d'Europe catégorie 1000cc et 3^e du Championnat d'Europe catégorie 600cc.

En 25 power catégorie vitesse V2 : Kimy PUIPIER n°87 termine à la 5^e place du Championnat de France.

Toujours en 25 power Championnat de France mais catégorie V4 :

- n° 215 Arnaud VIALON 7^e.
- n° 103 Sébastien GAY 9^e.
- n° 22 Cédric VIALON 14^e.
- n° 4 Sébastien MOUNIER 21^e
- n° 39 Romain GRANGER 25^e

En catégorie V1 Jefferson BLANC se classe 6^e.

Clin d'oeil à Lucas BOSSON petit fils de Jacqueline et Domi DUTEL qui du haut de ses 12 ans est Champion de France moto 25 power en catégorie V2.

Il a également participé à 2 manches du Championnat de France d'Endurance moto 25 power avec l'équipe de l'AMRP et du Softeam composé de Kimy et Drazyck PUIPIER avec également un pilote suisse Loïc ROY CLERC.

Bravo à cette jeune équipe prometteuse qui termine 19^e au championnat de France sur 45 équipages.

L'année se termine sur de bonnes notes malgré tout.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 avec pleins de projets !

Prenez soins de vous.



Sébastien GAY



Jefferson BLANC



Cédric VIALON



Nouvelles d'Irlande

Normalement, ce bulletin devrait vous relater la venue de nos « jumeaux » irlandais du 13 au 20 juillet 2020, de leur arrivée à leur départ, le tout dans la bonne humeur avec la promesse de se revoir dans deux ans à Listowel. Mais petit à petit, l'incertitude augmente, jusqu'au jour où... vous connaissez la suite : tout s'effondre !

Pourtant, dès janvier 2019, Irlandaises et Irlandais ont déjà commencé à mettre en place une chorale ! Panissières et Listowel vont devoir se résoudre à regarder la vérité en face : nos amis se font rembourser les billets d'avion et nous remettons à plus tard notre programme de festivités...

Le premier confinement ne saurait durer : ce n'est qu'une gripette et nous n'aurons pas besoin de masques, Paracétamol, au lit deux/trois jours et pffff, c'est fini ! Nos amis viendront ! Comme il a dû rire notre invisible mais glouton visiteur, à tel point que cet Arlésien a donc profité de notre ignorance et décidé de bondir comme dans les comptines plouf, plouf... de l'un à l'autre.

Confinés une première fois, on l'accepte assez bien puisque ce sera bientôt fini ! Hélas, et de deux.

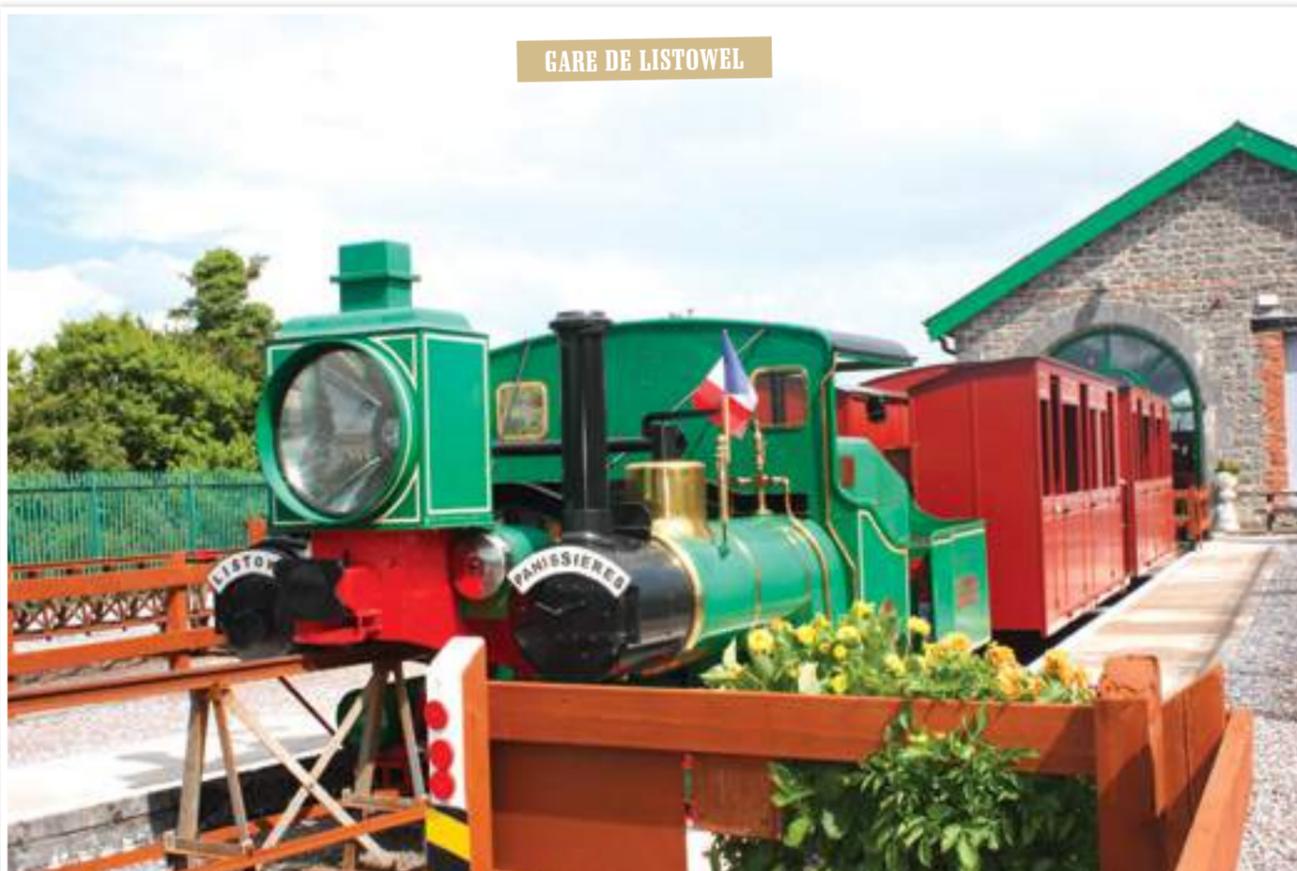
Aussi pourquoi ne pas demander à nos amis de Listowel, comment ils vivent cette période ? Sauf qu'ils n'ont que 3/4 jours pour répondre...

Deux dames ont répondu rapidement : merci ! : Del O'Sullivan, de Listowel, et Kate Mc GILL, de la ville voisine d'Abbeyfeale, (comté de Limerick). Voici leurs réflexions (majuscules respectées) :

Del : « Comme vous, nous sommes tous « isolés » à cause du virus Covid 19. Pour les jeunes ça doit être plus difficile que pour les « moins jeunes » comme moi. Aussi quand on habite à la campagne on a des promenades qu'on peut faire chaque jour et pour quelques-unes de mes amies nous avons LE BRIDGE à l'internet. NOUS JOUONS 3 ou 4 FOIS PAR SEMAINE. CELA NOUS AIDE A SE DÉBROUILLER.

BIEN SÛR NOUS AVONS DES GENS EN VILLE qui sont peut-être 6/7 dans la même maison avec un ou deux adultes qui doivent travailler chez eux et en même temps garder

GARE DE LISTOWEL



LOCOMOTIVE DE PANISSIERES DECOREE POUR LA SAINT PATRICK

des enfants. Les grands-parents ne peuvent pas aller à leur aide. Avant ce virus, en Irlande ils gardaient souvent leurs petits-enfants.

Presque tous les magasins viennent d'ouvrir ayant été fermés pendant six semaines. Donc la ville de Listowel comme toutes les autres en Irlande, comme en France, sont devenues mortes. Aujourd'hui les restrictions ont été levées en Irlande et nos jolies villes recommencent à vivre. Nous vivons avec l'espoir que les gens continueront à être responsables en portant les masques et en gardant la distanciation nécessaire sinon nous serons à nouveau confinés après Noël.

Heureusement LE PERE NOËL a été désigné comme TRAVAILLEUR INDISPENSABLE et l'espace aérien international sera déclaré ouvert la veille de Noël pour des trajets à travers l'Europe. »

KATE est devenue « jumelle par accident » ! Sa sœur devait l'accueillir mais a fait une chute malencontreuse et n'a pu assurer ! Elle mérite amplement cette distinction, son accueil involontaire est réussi à 100 % et Panissières lui tend les bras !

« A Abbeyfeale, nous sommes soumis aux mêmes restrictions que dans le reste de l'Irlande. Tous les commerces ou activités non essentiels sont fermés, tous les restaurants, pubs et cafés sauf pour la vente à emporter, les théâtres, les cinémas et les galeries d'art sont fermés.

Les écoles sont ouvertes, bien que pour les universités, la plupart de l'enseignement se fasse à distance. Le port du masque est obligatoire dans les supermarchés et dans tous les lieux clos, comme par exemple les salles d'attente des médecins ou les transports publics.

On peut se déplacer dans une zone de 5 km autour de chez soi pour l'activité physique, etc. Cela a été la situation pour les 5 semaines écoulées.

Cependant, dès demain, ces restrictions vont être un peu allégées pour la préparation des fêtes de Noël. Ce qui pourrait bien-sûr provoquer une recrudescence dans le taux de décontamination.

Comme la plupart des gens, j'ai été assez isolée. Pour rendre la vie plus supportable, je marche et je lis beaucoup, j'écoute de la musique. Je réalise combien j'ai de la chance de vivre à la campagne, au grand air... »

Kate est une grande voyageuse, qui s'implique dans l'humanitaire, alors être confinée...

Comme nous le voyons, nous sommes tous dans la même galère : ce virus agit, comme tous ceux de son espèce, sournoisement, parfois impitoyable, avec dans chaque pays son lot de personnes qui en réchappent... et ceux qui s'en vont. N'ayons pas peur de le dire : Nous en avons tous marre, ras-le-bol, et souhaitons la disparition rapide de cette pandémie. Irlande, France, etc... craignent les déconfinements et leurs conséquences.

Bonne volonté de notre part, science et conscience d'autre part (les vaccins arrivent) et nous reprendrons nos activités sportives, culturelles, etc... indispensables au bien-être de chacun. On se saluera à nouveau ne serait-ce que par un bonjour, un sourire, visage enfin reconnaissable. Les commerces revivront... tous essentiels !

Notre jumelage se remettra « sur les rails ». Nous retrouverons nos « jumeaux » à Listowel, ou ici. Rejoignez-nous, en famille, avec de nouvelles idées. Vous ne le regretterez pas !

Bonne volonté de notre part, science et conscience, puisque les vaccins arrivent...

La gare de Listowel et le monorail attendent patiemment notre retour. Peu importe la date, pas besoin de retenir sa place à l'avance... et disons-nous : BONNES FÊTES !

Ecole de formation BOULISTE



C'est bien reparti !

Après un break de 6 mois dû à la pandémie COVID 19, 10 jeunes ont fait leur ré-apparition sur les jeux de la Joyeuse Boule, pour apprendre pour certains et conforter leurs connaissances pour d'autres, dans les domaines du point et du tir.

Ils participent à différents ateliers qui leur permettent de travailler leur équilibre, leur adresse ainsi que l'apprentissage du jeu en équipe et la compréhension des règles du sport boules lyonnaises.

Erwan, Léandre, Théo, Doryan, Gwenaëlle, Nolan C., Nolan G., Mathéo, Kyllian et Lenzo font preuve de beaucoup d'écoutes et de motivation, ce qui procure une très grande satisfaction à l'équipe animatrice.

Cette équipe d'animateurs se compose de 8 éléments pour cette nouvelle saison puisque Philippe, Pascal et Yves sont venus prêter main-forte à Christian, Jacques, Jean-Jacques, Gérard et Bernard. Toute l'équipe a participé à Feurs, le mercredi 23 septembre au « GRAND RENDEZ-VOUS » initié par la fédération française du Sport Boules et dont des images seront diffusées sur la chaîne du mouvement sportif « Sport en France » Orange : canal 174 - Free : canal 190 - Sfr : canal 129 - Bouygues : canal 192.

Ils vont également participer prochainement à plusieurs rassemblements de joueurs de leur catégorie à Feurs, Mably, St Rambert, St Chamond, Panissières ou St Etienne.

Différents matériels sont mis en place pour régler les gestes de ces futurs boulistes et la correction personnalisée de leur style leur apportera une base solide pour leur progression. Les enfants peuvent intégrer ce centre de formation à tout moment, catégorie U9 (enfants nés en 2012 et 2013), U11 (enfants nés en 2010 et 2011), U13 (enfants nés en 2008 et 2009), U15 (enfants nés en 2006 et 2007) et U18 (enfants nés en 2003, 2004 et 2005).

Le sport Boule Lyonnaise est un sport pour tous et a beaucoup d'atouts :

■ **SPORT SANS RISQUE**, non traumatisant et encadré par des éducateurs diplômés

■ **ACCESSIBLE** pour tout niveau, toute morphologie, mixité de sexe et d'âge
 ■ **FACILE et LUDIQUE** : progression aisée, geste naturel, divertissement, plaisir par le jeu

■ **INCITER le MOUVEMENT** : dépense physique, fluidité gestuelle, coordination, équilibre

■ **LA TÊTE et LES JAMBES** : concentration, mémoire, stratégie, marche, renforcement musculaire, adresse

■ **OSEZ la RENCONTRE** avec ce sport à part entière

Pour cela, vous pouvez prendre contact avec Bernard BOINON, Tél : 07.50.83.63.04 ou par mail : joyeuseboule.p42@yahoo.com. La licence annuelle est gratuite et le matériel fourni par l'association.

Les entraînements ont lieu tous les mercredis de 14h15 à 16h00 au boulodrome de la place de la Liberté par beau temps ou au boulodrome de Feurs par mauvais temps.

Les féminines aussi !!!!

Le mercredi 16 septembre, elles étaient huit à refouler les jeux de la Joyeuse. Pour reprendre contact avec ce sport complexe, Yves et Bernard leur avaient concocté un petit exercice de point de précision, avant de les retrouver sur 2 jeux pour une partie en doubles.

Elles sont très motivées et espèrent que le beau temps va encore durer quelques semaines afin d'enchaîner plusieurs entraînements.

Ces entraînements leur apportent un instant très convivial, en milieu de leur semaine souvent très chargée.

Pour ceux qui ont l'œil, observer la position des boules par rapport au but ; C'est déjà de la haute précision et les hommes n'ont qu'à bien se tenir.

Mesdames, si vous êtes intéressées par cette discipline ludique ou que vous êtes tentées par un essai, vous pouvez prendre également contact avec Bernard BOINON aux coordonnées que vous trouvez plus haut.

Association ADMR de Panissières



L'association locale ADMR de Panissières emploie 25 salariées, elle a aidé 300 personnes tous services confondus et 25 165 heures d'intervention ont été réalisées à Panissières et dans les 11 communes environnantes en 2019.

L'ADMR apporte un soutien de la naissance à la fin de vie.

Des professionnels interviennent auprès :

- Des Familles :
 - pour aider les parents lors d'un événement familial (naissance, maladie, ...)
 - pour la garde d'enfants à domicile afin de concilier vie familiale et professionnelle
- Des personnes âgées ou handicapées :
 - pour les aider au quotidien (repas, accompagnement, ménages, ...),
 - Téléassistance Filien

■ pour leur apporter les soins médicaux nécessaires grâce au SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile).

■ Du tout public : Pour un service « ménage, repassage », repas.

On ne peut conclure l'année sans remercier l'ensemble du personnel qui a assuré la continuité des services pendant les périodes de confinement.

Bénévole ADMR : Une mission passionnante pourquoi pas vous ?

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du lien social et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Pour en savoir plus sur nos services, ou nous rejoindre en tant que bénévole, contactez :

LA MAISON DES SERVICES

6 Rue Denis Boulanger - 42 360 Panissières
04 77 28 63 31



LIQUE CONTRE LE CANCER
Comité de la Loire
4 rue André Malraux
42 000 SAINT-ETIENNE
04 77 32 40 55

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER

*Il est bleu sur nous peut s'effondrer
Et la Terre peut bien s'érouler
Peu m'importe les problèmes
Mon amour puisque tu m'aimes*

FACE AU CANCER,
L'AMOUR, LA LIGUE.

JE FAIS UN DON

WWW.LIGUE-CANCER.NET

Le Fil D'OR

Les résidents de l'EHPAD ont participé à leur manière au Tour de France 2020 .

Grâce à deux vélos connectés à un grand écran, 28 coureurs ont ainsi parcouru plus de 290 km en 20 heures



RÉUNION CANTONALE du Département de la Loire



Le 1^{er} octobre 2020, la commune de Panissières accueillait la réunion cantonale du Département de la Loire. Retour sur ce programme d'échanges variés et complets.

Accueillis en Mairie par M le Maire, M. Georges Ziegler, Président du Département, M^{me} Marianne Darfeuille et Pierre Véricel, Conseillers départementaux délégués ont ensuite engagés des échanges dès 9h30 avec les agents du Centre Départemental d'Entretien et d'Exploitation, 11 route de Feurs. En présence de MM Thierry Guinand, Directeur général Adjoint, David Marailhac, Directeur, le travail quotidien de l'équipe au bénéfice de la qualité des routes a été rappelé par M Thierry Delbono, Chef du STD Plaine du Forez.

C'est ensuite l'entreprise « Optimisation Découpe Services » (ODS), toute proche, qui a ouvert ses portes pour présenter une des activités innovantes récemment accueillit sur la commune. Créée en septembre 2018, ODS propose des services de découpe laser sur-mesure, notamment pour portes ou fenêtres, dans tous types de métaux : acier, inoxydable, aluminium, laiton, cuivre. Dotée d'un nouvel outil de découpe laser de précision, l'entreprise peut se targuer de délais de livraison courts comme l'ont souligné Alexandre Publié, gérant et Céline Bellet, associée. Signe d'une vitalité entrepreneuriale pour la commune, mais aussi pour la Communauté de Communes de Forez-Est, l'entreprise dispose depuis août dernier d'un autre site à Balbigny.

Enfin, à partir de 11h, tous les Maires du canton de Feurs étaient conviés à un temps de travail, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, à la Ferme Seigne.



Après cinq années de travaux pilotés par le SIEL-TE pour déployer la fibre sur les 274 communes concernées, les habitants sont désormais tous éligibles à la fibre optique. C'est une avancée majeure !

Si l'arrivée de la fibre renforce l'attractivité d'un territoire et améliore la qualité de vie des habitants, elle bouscule les pratiques et suscite encore de nombreuses interrogations de votre part comme de vos administrés. La période actuelle montre d'ailleurs à quel point les usages explosent et que les services associés sont indispensables.

Désigné par le SIEL-TE via une Délégation de Service Public pour assurer la maintenance et la commercialisation du réseau, THD42 Exploitation (THD42E) souhaite également vous accompagner dans l'appropriation des réalités de la vie de réseau, et faciliter nos échanges par un contact direct.

UN NOUVEAU SITE INTERNET



Un nouveau site Internet est accessible à cette adresse : www.thd42exploitation.fr

Cet espace propose une aide en ligne permanente, avec des conseils dédiés pour les habitants et les entreprises.

Pour vous collectivité, et vos équipes, un espace réservé est prévu : les détails et les modalités d'accès vous seront communiqués lors d'un prochain envoi.

UN SEUL NUMERO, DEUX SERVICES



Dans le cadre de l'amélioration permanente des services de la Cellule Usagers, le numéro déjà connu évolue, et renforce sa prise en charge des interrogations des habitants, abonnés ou non, comme des élus :

- pour l'éligibilité, l'adressage, le raccordement porté par le SIEL-TE, **faire le choix 1** (orientation vers les téléconseillers du SIEL)
- pour tout dysfonctionnement ou panne non résolue avec l'opérateur, **faire le choix 2** (prise en charge par les téléconseillers de THD42 Exploitation, de 8h à 20h du lundi au vend.)

En tant qu' élu, ce service est aussi à votre disposition : vous pouvez le contacter ainsi que vos services, pour émettre une alerte sur des cas unitaires. Faites connaître votre statut lors de l'échange ! >>> N'hésitez pas à relayer largement ce numéro auprès des habitants ayant besoin de résoudre une situation anormale (le contact préalable avec le fournisseur d'accès est indispensable).

PROCHAINEMENT

Dans un prochain envoi, nous vous détaillerons les modalités d'accès à votre espace privatif, au dispositif *Damage réseau* et aux échanges possibles en cas de panne collective. Enfin, notre demande d'arrêt de circulation pour les seules actions de maintenance vous sera soumise pour 2021.



Pour plus d'informations, rendez-vous www.thd42exploitation.fr
Contactez-nous : contact@thd42exploitation.fr
5 Parc Métrotech - 42650 SAINT JEAN BONNEFONDS

ENQUÊTE



Aidez nous à construire NOS FUTURS LOGEMENTS SENIORS sur la commune.

Si vous avez plus de 60 ans, un questionnaire (à rendre avant le 28 février 2021) est disponible sur le site officiel de la commune : www.panissieres.fr
Pour tout renseignement, le secrétariat de mairie est à votre écoute 04 77 27 40 40.

IMPORTANT :

Nous avons besoin de vos retours pour mettre en place ce projet.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1** Enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)
La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Commune de Panissières



Suivez l'actualité de PANISSIÈRES en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

- 1** Téléchargez l'application illiwap

Sur votre Google Play (Android)

Sur votre AppStore (iOS)
- 2** Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré
- 3** Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune

Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours

illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION
 Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier
GRATUITE
 Téléchargement gratuit et sans engagement

Etat civil

Du 8 Décembre 2019 au 1^{er} décembre 2020

Bienvenue aux nouveau-nés

- Nine LAULAGNIER PILLET est née le 8 Décembre 2019
- Ezio Jean Bernard Bruno PERROT est né le 18 Décembre 2019
- Ayden, Carl, Antoine LEROI est né le 3 Janvier 2020
- Clément Alain GIRAUD est né le 29 Janvier 2020
- Sohan, Lenny, Thiméo GIRAUD est né le 2 Février 2020
- Salomé MANET TOINON est née le 4 Février 2020
- Sidra MIHOUBI est née le 5 Février 2020
- Lucas MURE est né le 7 Mars 2020
- Gabriel EGIDIO est né le 8 Mars 2020
- Lucas VASSEL est né le 26 Mars 2020
- Noham ALLART est né le 23 Juin 2020
- Kenzio, Jean CHAMORRO est né le 17 Juillet 2020
- Mia GARCIA est née le 29 Juillet 2020
- Alyanna, Carole, Laura EYMARD GUERRAZZI est née le 2 Août 2020
- Gabin FLACHARD est né le 2 Août 2020
- Prune, Sandrine, Marie DUCREUX est née le 7 Août 2020
- Liam, Maxim BERNARD est né le 9 Août 2020
- Théo RAPHANEL est né le 19 Août 2020
- Sohan LIMAEM est né le 22 Septembre 2020
- Gaspard GAREL est né le 25 Septembre 2020
- Aliyah BOUZOUITA est née le 8 Octobre 2020
- Tiago, Pablo, Jeremy BERTIAUX est né le 4 Novembre 2020

Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés

- Pierre CHADUIRON et Emma, Joanna, Claudine GRAIL se sont mariés le 27 Juin 2020
- Jean-Pierre, Florent, Henri PAGAT-VERGNE et Monalisa, Rosy, Christiane HANNOT se sont mariés le 4 Juillet 2020
- Olivier, Serge THOMAS et Magali, Anne, Reine SBRIGLIO se sont mariés le 11 Juillet 2020
- David MILLET et Stéphanie, Danielle, Patricia LEONE se sont mariés le 3 Octobre 2020



Etat civil

Du 8 Décembre 2019 au 1^{er} décembre 2020

Nos sincères condoléances aux familles

- Pierre, Jules CHOMET le 10 Décembre 2019
- Louis, Marie GUILLOT le 11 Décembre 2019
- Marcel, Emile, Claudius DENIS le 14 Décembre 2019
- Sandrine, Henriette, Raymonde MOSBACH née TURILLON le 14 Décembre 2019
- Gertrudis VELASCO le 23 Décembre 2019
- Bruno Henri CADARS le 24 Décembre 2019
- Raymonde, Jeanne OPIELA née MAIRE le 25 Décembre 2019
- Jacques, Marie, Julien COURTOIS le 27 Décembre 2019
- Georges, Alain MATHIAS le 2 Janvier 2020
- Marie-Claire MARTIN née CRÉGNIOU le 10 Janvier 2020
- Louise, Mauricette QUENTIN née RUFFIN le 13 Janvier 2020
- Pierre, François ARQUILLÈRE le 15 Janvier 2020
- Claudette, Marie, Eugénie FARGE née CONSTANT le 20 Janvier 2020
- Gisèle PHILIPPE le 21 Janvier 2020
- Jean Marie Joseph FROGET le 23 Janvier 2020
- Maurice, Jacques PERRIER le 24 Janvier 2020
- Marie Périne Joséphine FLACHARD née MEILLAND le 19 Février 2020
- Jean, Henri MOLLAND le 3 Mars 2020
- Jean-Claude, Bernard CARRON le 5 Mars 2020
- Catherine, Péroline RECORBET née MONCEAU le 8 Mars 2020
- Marie, José, Paulette PÉRONNET le 9 Mars 2020
- Odette, Francia MELAY née CHAMPIER le 15 Mars 2020
- Victoire TRUCHET née FAURE le 15 Mars 2020
- Edouard, François DESCHAMPS le 21 Mars 2020
- Germaine Claudette MONTABERT le 25 Mars 2020
- Charles, Emile UGGERI le 2 avril 2020
- Simone, Hélène, Denise DUCHÈNE née TROUCHE le 5 Avril 2020
- Jérémy, Pierre DEPALE le 6 Avril 2020
- Claude, Félix COLOMB le 8 Avril 2020
- Marcelle, Marie, Antoinette CHARRASSIN née DEMARE le 12 Avril 2020
- Marcelle, Marie, Bénédicte ROCLÉ née GRAYEL le 15 Avril 2020
- Eugénie, Marie FORNÈS née PÉNALVA le 19 Mai 2020
- Joseph, Claude GARNIER le 6 Juin 2020
- Marie, Thérèse, Josèphe FOUGÈRE née PITOT le 10 Juin 2020
- Noël, Jean, Claude CHAVAND le 20 Juin 2020
- Suzanne, Simone RAJOT née CHAZE le 23 Juin 2020
- Marguerite, Joséphine PERONNET née BERNARD le 26 Juin 2020
- Marie Antoinette VIAL née DUFFEY le 6 Juillet 2020
- Monique BERTHOLON le 17 Juillet 2020
- Joseph COLAS le 17 Juillet 2020
- Roger, Jean, Antoine TROUILLEUX le 17 Juillet 2020
- Stéphane DUCREUX le 18 Juillet 2020
- Berthe, Jeannine MOULIN née CHEVALLIER le 28 Juillet 2020
- Marie Josèphe GIROUD née PAGNON le 5 Août 2020
- Marie, Thérèse, Claudia GUYONNET née GIRARDON le 13 Août 2020
- Anthony IMBERT le 18 Août 2020
- Marguerite, Louise, Génia BEAUGEON née CONSTANCIEL le 11 Septembre 2020
- Marc, Bernard BAVOZAT le 14 Septembre 2020
- Marie, Mathilde PONCET née ROUSSET le 14 Septembre 2020
- Marie-Rose, Colombe GAILHOT née ACCARION le 18 Septembre 2020
- Jean, Lucien DUCHET le 22 Septembre 2020
- René, Pierre MARNAT le 13 Octobre 2020
- Gilles, Camille, Jean CHAPUT le 15 Octobre 2020
- René, Marius MOINIER le 21 Octobre 2020
- Hervé, Pierre RATON le 26 Octobre 2020
- Paul, Marc GIROUD le 3 Novembre 2020
- Ferdinand, Maurice GROS le 4 Novembre 2020
- Odette, Janine, Francia JOURDAN née SUBRIN le 4 Novembre 2020
- Pierre, André DUMAS le 9 Novembre 2020
- Robert, Raymond HAMIOT le 9 Novembre 2020
- Jeanne PERRET née MERLE le 14 Novembre 2020
- Robert, Georges RUDEREAU le 15 Novembre 2020
- Noëlle, Marie GIROUD née ROBERT le 26 Novembre 2020
- Juliette, Antonia COQUET née THIVEL le 26 Novembre 2020
- Marinette, Périne BARBIER le 28 Novembre 2020
- Monique, Josette VENET née BLANCHON le 28 Novembre 2020
- Gisèle, Marinette PINATON née JÉSUS le 28 Novembre 2020

LES JEUX DE PHILIPPE IMBERT - MOTS FLÉCHÉS : LA DÉCHETTERIE

LES JEUX DE PHILIPPE IMBERT - MOTS FLÉCHÉS : LA DÉCHETTERIE

1. On le prend en grippe - 2. Commune du Burkina-Faso - Petite grecque - Mélodie - 3. Exige de prendre une certaine distance envers les autres - Il faut se les laver soigneusement plusieurs fois par jour - 4. Pierre blanche - 5. Pratiquons tous les gestes barrières, afin que le coronavirus ne puisse pas le faire (verbe) - Condamnait aux travaux forcés - 6. Pas forcément approuvé - Le matin - Un article en or - 7. A ne pas faire au coude à coude mais plutôt le nez dans le coude - 8. Sodium - Conseil National de l'Alimentation - Titre de l'Empire ottoman - 9. Privilégiez celui à usage unique - Tourne court - 10. Ne finit jamais une phrase - A ne pas faire main dans la main (se) - 11. Protection de face - Fait valoir autrement - 12. Il faut mieux ne pas les faire, surtout face à face

HORIZONTALEMENT :

VERTICALEMENT :

A- Dangereuse exportation chinoise - C'est pareil - B- Met fin à une vie de garçon - Message aux navigateurs - C- Ligne partiellement en capitale - Ce qu'est le coronavirus au niveau mondial - Antimoine - D- Fait un tonneau (avec un article) - Deux en quart - E- Nouveaux qui arrivent en pleurant - Rata - F- Astate - Ville du Chili - Un être différent - G- Joue à la femme fatale - Arrive dans le grand monde - H- Ville de Suisse - imagina en somme ! - I- Va dans la droite ligne - Dans le fond, elle est sale - Radian - J- Boîtes à chagrin - Est franchement incorporée - K- Bien situé - Possessif - Termes ceintes - L- A ne pas faire dans le dos mais plutôt dans le coude -

LE SUDOKU

Une grille de Sudoku est composée de 9 carrés de 9 cases soit 81 cases. Le but du jeu est de parvenir à inscrire tous les chiffres de 1 à 9, sans qu'ils se répètent, dans un ordre quelconque dans chaque ligne, dans chaque colonne et dans chaque carré de neuf cases. Tout le monde peut jouer, il suffit d'être patient et surtout logique !

			8					
	6	3	4		2	5	7	
7			5		1			2
1			7					5
	7				3			
9			6					4
5			1	3				6
	4	9	8		6	1	2	
				4				

MOYEN

LES MOTS CROISÉS - RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES CONTRE LA COVID19 -

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

SOLUTIONS

2	5	1	6	8	7	4	3	9
8	6	3	4	9	2	5	7	1
7	9	4	5	3	1	6	8	2
1	8	6	3	7	4	2	9	5
4	2	7	9	1	5	3	6	8
9	3	5	2	6	8	7	1	4
5	7	8	1	2	3	9	4	6
3	4	9	8	5	6	1	2	7
6	1	2	7	4	9	8	5	3

MOTS CROISÉS : HORIZONTALEMENT :

1- CORONAVIRUS - 2- QUE - ETA - ARIA - 3- MOTEUR - 4- OVALE - 5- (se) - 6- (se) - 7- (se) - 8- (se) - 9- (se) - 10- (se) - 11- (se) - 12- (se)

VERTICALEMENT :

1- (se) - 2- (se) - 3- (se) - 4- (se) - 5- (se) - 6- (se) - 7- (se) - 8- (se) - 9- (se) - 10- (se) - 11- (se) - 12- (se)

